

Annexe 3
Référentiel de formation du certificat de capacité d'orthophoniste

La formation conduisant au certificat de capacité d'orthophoniste a pour but l'acquisition des connaissances et des compétences, décrites à l'annexe 2, nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste. Il est souhaité que les praticiens de la profession assurent 50 % au moins des volumes horaires d'enseignement. Les contenus de la formation tiennent compte de l'évolution des connaissances.

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans les fiches pédagogiques de chacune des unités d'enseignement (UE). Ces documents sont mis à la disposition des étudiants. Chaque UE donne lieu à une valorisation en crédits européens.

La place des unités d'enseignement dans le référentiel de formation permet des liens entre elles et une progression de l'apprentissage des étudiants.

La répartition de la charge de travail de l'étudiant est conforme au tableau suivant :

SEMESTRES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	TOTAL
Cours magistraux (CM)	248	215	186	190	160	120	111	122	130	79	1561
Travaux dirigés (TD)	133	105	141	109	139	200	217	196	175	182	1597
Total CM + TD	381	320	327	299	299	320	328	318	305	261	3158
Stages	0	120	120	120	210	210	210	300	350	400	2040
Total CM + TD + Stages	381	440	447	419	509	530	538	618	655	661	5198
Travail personnel de l'étudiant	340	380	425	325	320	410	480	420	580	495	4175
Total CM+TD+TPE+Stages	721	820	872	744	829	940	1018	1038	1235	1156	9373
ECTS	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	300

La répartition des 300 crédits européens nécessaires à l'obtention du certificat de capacité d'orthophoniste est conforme au tableau suivant :

MODULES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	Total ECTS
1. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	11	10	12	4	3	0	0	0	0	0	40
2. SCIENCES BIOMEDICALES	9	10	5	4	7	0	0	0	0	0	35
3. SCIENCES PHYSIQUES ET TECHNIQUES	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	6
4. ORTHOPHONIE : LA PROFESSION	3	0	0	0	4	3	0	0	2	2	14
5. PRATIQUES PROFESSIONNELLES	0	0	0	16	7	19	21	14	8	6	91
6. FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE	0	3	3	3	6	6	6	6	6	7	46
7. RECHERCHE EN ORTHOPHONIE	0	0	5	0	3	0	0	6	9	9	32
8. COMPETENCES TRANSVERSALES	4	2	2	0	0	2	1	0	1	1	13
9. SANTE PUBLIQUE	0	2	3	3	0	0	0	0	0	0	8
10. EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
11. SEMINAIRES PROFESSIONNELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
12. UE OPTIONNELLES OBLIGATOIRES	0	0	0	0	0	0	2	4	4	2	12
ECTS	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	300

**SOMMAIRE DES FICHES
UNITES D'ENSEIGNEMENT**

1. SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

1.1 Sciences du langage

UE 1.1.1 Introduction aux sciences du langage

UE 1.1.2 Connaissances fondamentales en sciences du langage : phonétique, phonologie, lexique, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique

UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique

UE 1.1.4 Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie

1.2 Psychologie

UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement

UE 1.2.2 Psychologie sociale et théories de la communication

UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie

UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie

1.3 Sciences de l'éducation

UE 1.3.1 Sciences de l'éducation

UE 1.3.2 Apprentissages et didactique

1.4 Sensibilisation aux sciences de la société

UE 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société

2. SCIENCES BIOMEDICALES

2.1 Notions de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique

UE 2.1 : Notions de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique

2.2 Neurosciences

UE 2.2.1 Neurosciences 1

UE 2.2.2 Neurosciences 2 - plasticité cérébrale et récupération.

2.3 Oto-rhino-laryngologie (ORL)

UE 2.3.1 Étude de l'audition

UE 2.3.2 Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises

UE 2.3.3 Étude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation

UE 2.3.4 Sémiologie et étiologie des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation

2.4 Pédiatrie et troubles du développement

UE 2.4 Pédiatrie et troubles du développement

2.5 Gériatrie

UE 2.5 Gériatrie

2.6. Psychiatrie

UE 2.6 Psychiatrie de l'adulte et de l'enfant

2.7 Notions de pharmacologie

UE 2.7 Notions de pharmacologie

3. SCIENCES PHYSIQUES ET TECHNIQUES

UE 3.1 Physique générale et acoustique

UE 3.2 Imagerie, explorations et investigations

4. ORTHOPHONIE : LA PROFESSION

UE 4.1 Connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de l'orthophonie

UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie

UE 4.3 Démarche clinique et intervention orthophonique

UE 4.4 Éducation thérapeutique du patient en orthophonie

UE 4.5 La relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique

5. PRATIQUES PROFESSIONNELLES

5.1 Communication et langage oral

UE 5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication

UE 5.1.2 Bilan et évaluation du langage oral et de la communication

UE 5.1.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication

UE 5.1.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques

5.2 Langage écrit, graphisme et écriture

UE 5.2.1 Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture

UE 5.2.2 Troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme

UE 5.2.3 Bilan et évaluation du langage écrit, de l'écriture et du graphisme

UE 5.2.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme

5.3 Cognition mathématique

UE 5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique

UE 5.3.2 Troubles de la cognition mathématique

UE 5.3.3 Bilan et évaluation de la cognition mathématique

UE 5.3.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique

5.4 Troubles de l'oralité

UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles

UE 5.4.2 Bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales

UE 5.4.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales

5.5 Audition

UE 5.5.1 Bilan et évaluation dans le cadre des troubles de l'audition

UE 5.5.2 Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd

UE 5.5.3 Intervention orthophonique auprès des personnes présentant des surdités acquises

5.6 Phonation et Déglutition

UE 5.6.1 Bilan et évaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation

UE 5.6.2 Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation

UE 5.6.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement et des autres troubles de la fluence

5.7 Pathologies neurologiques

UE 5.7.1 Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie

UE 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie

UE 5.7.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives

UE 5.7.4 Bilan, évaluation et intervention dans le cadre des syndromes démentiels

UE 5.7.5 Troubles cognitivo-linguistiques acquis, bilan et évaluation des troubles cognitivo-linguistiques acquis

UE 5.7.6 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles cognitivo-linguistiques acquis

UE 5.7.7 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans les troubles développementaux

UE 5.7.8 Bilan, évaluation et intervention dans le cadre des dysarthries neurologiques

5.8 Handicap

UE 5.8.1 Connaissances théoriques et cliniques et répercussions du handicap sur le

langage et la communication

UE 5.8.2 Interventions spécifiques en orthophonie dans le cadre du handicap

6. FORMATION A LA PRATIQUE CLINIQUE

UE 6.1 Stage découverte 1 : stage en milieu scolaire

UE 6.2 Stage découverte 2 : personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil

UE 6.3 Stage découverte 3 : milieux d'exercice, en libéral et en structures de soins

UE 6.4 Stage d'observation auprès d'orthophonistes

UE 6.5 Stage clinique 1

UE 6.6 Stage clinique 2

UE 6.7 Stage clinique 3

UE 6.8 Stage clinique 4

UE 6.9 Stage de sensibilisation à la recherche

7. RECHERCHE EN ORTHOPHONIE

UE 7.1 Bibliographie et documentation

UE 7.2 Statistiques 1

UE 7.3 Statistiques 2

UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'articles

UE 7.5 Mémoire

8. COMPETENCES TRANSVERSALES

UE 8.1 Infectiologie et hygiène

UE 8.2 Formation aux gestes et aux soins d'urgence

UE 8.3 Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels

UE 8.4. Langues 1

UE 8.5 Langues 2

UE 8.6 Langues 3

UE 8.7 C2i niveau 1

UE 8.8 C2i niveau 2 métiers de la santé

9. SANTE PUBLIQUE

UE 9.1 Concepts et savoirs de base en santé publique

UE 9.2 Intervention et promotion de la santé

UE 9.3 Ethique et déontologie

10. EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

11. SEMINAIRES PROFESSIONNELS

12. UE OPTIONNELLES OBLIGATOIRES

Unité d'Enseignement N°1.1.1 : Introduction aux sciences du langage		
Semestre : 1		Compétence : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 50	TD : 10	TPE : 40
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître les structures et fonctions du langage faisant appel aux notions de base de la linguistique générale et appliquée- Acquérir les concepts indispensables pour comprendre le fonctionnement du langage- Comprendre le fonctionnement du code linguistique à travers les différents courants- Appréhender la diversité des langues		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Historique et définition de la langue- Description de la langue et ses usages- Fonctionnement et description des langues naturelles- Présentation des différents courants linguistiques		
Recommandations pédagogiques <p>L'enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances théoriques de base pour comprendre la place du langage dans le développement de l'homme. L'enseignement doit permettre à l'étudiant de maîtriser les théories de base en sciences du langage.</p>	Modalités d'évaluation <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants <p>Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie</p>		

Unité d'Enseignement N°1.1.2 : Connaissances fondamentales en sciences du langage : phonétique, phonologie, lexicque, morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique		
Semestre : 2		Compétence : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 60	TD : 10	TPE : 80
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.1.1 Introduction aux sciences du langage		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Acquérir des bases dans les disciplines majeures de la linguistique : phonétique, phonologie, lexicque, syntaxe, morphologie, sémantique, pragmatique et leurs implications pratiques en orthophonie		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Aspects théoriques et pratique orthophonique des différents domaines suivants<ul style="list-style-type: none">- Phonétique- Phonologie- Lexique- Morphologie- Sémantique- Syntaxe- Pragmatique et discours		
Recommandations pédagogiques <p>L'enseignement doit permettre à l'étudiant de maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none">- les concepts de base des disciplines de la linguistique- l'implication et l'apport de ces disciplines à la pratique orthophonique.	Modalités d'évaluation <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants <p>Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie</p>		

Unité d'Enseignement N°1.1.3 : Développement du langage et psycholinguistique		
Semestre : 3		Compétences : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 20	TD : 30	TPE : 30
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis		
UE 1.1.2 Connaissances fondamentales en sciences du langage : phonétique, phonologie, lexicque, morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le développement du langage - Analyser les interactions langagières à l'oral et à l'écrit, en expression et en compréhension - Comprendre les concepts théoriques de psycholinguistique et leur application dans la pratique orthophonique 		
Éléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Introduction à la psycholinguistique - Développement du langage - Énonciations orales chez l'adulte et l'enfant - Énonciations écrites chez l'enfant et chez l'adulte - Développement du langage dans des contextes de pathologies primaires et secondaires 		
Recommandations pédagogiques Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none"> - comprendre le développement langagier - maîtriser la transcription d'un corpus à l'aide de l'alphabet phonétique international - analyser un corpus : productions individuelles et interactions Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de maîtriser les concepts de base de la psycholinguistique et les modèles théoriques définissant les liens entre psychologie et langage.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants		
Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°1.1.4 : Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie		
Semestre : 3		Compétences : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 40	TD : 10	TPE : 60
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Acquérir les notions de base de la linguistique appliquée au niveau discursif- Maîtriser le recours à ces disciplines dans la pratique orthophonique		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Pragmatique : théorie de l'interaction, les actes de langage, les différentes approches- Introduction à la sociolinguistique- Introduction à la neurolinguistique- Présentation des outils d'analyse du discours et de corpus		
Recommandations pédagogiques <p>Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de comprendre les bases de la neurolinguistique et de la sociolinguistique.</p> <p>Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de réaliser une analyse fine des compétences pragmatiques dans différents types de situations de communication.</p>	Modalités d'évaluation <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants <p>Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels</p>		

Unité d'Enseignement N°1.2.1 : Psychologie générale et psychologie du développement		
Semestre : 1		Compétences : N°1-2
Nombre d'heures CM : 50	TD : 10	TPE : 40
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître les fondements de la psychologie, différencier ses grands courants et comprendre ses méthodes- Connaître les modèles du développement utiles à la compréhension et à l'étude du développement psychoaffectif et socio-affectif, cognitif et linguistique, tout au long de la vie		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Histoire de la psychologie, les grands courants et les objets d'études. Les méthodes d'investigation en psychologie (observation, psychométrie, psychologie expérimentale ...)- La psychologie du développement de la naissance à la fin de vie<ul style="list-style-type: none">- Les grandes théories du développement- Développement socio-affectif- Développement psychoaffectif- Développement moteur et sensoriel- Développement cognitif- Développement du langage		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none">- d'acquérir les bases théoriques, les méthodes et les outils nécessaires à la compréhension des comportements humains- de décrire les différentes étapes du développement et les processus sous-jacents	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°1.2.2 : Psychologie sociale et théories de la communication		
Semestre : 2		Compétences : N°1-2
Nombre d'heures CM : 20	TD : 10	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis		
UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none">- Connaître les notions fondamentales de la psychologie sociale- Connaître l'impact des implications sociales et sociétales sur le comportement humain- Connaître les théories de la communication		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Fondements de la psychologie sociale- Les apports de la psychologie sociale pour l'orthophonie- Plurilinguisme		
Recommandations pédagogiques <p>Cet enseignement doit sensibiliser l'étudiant à la compréhension des comportements et à la mise en lien des productions langagières dans différents contextes.</p>	Modalités d'évaluation <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> <p style="text-align: center;">Critères d'évaluation</p> <p>Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants <p>Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels</p>		

Unité d'Enseignement N°1.2.3 : Psychologie cognitive et neuropsychologie		
Semestre : 3		Compétences : N°1-2
Nombre d'heures CM : 40	TD : 10	TPE : 50
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'objet d'étude et les champs d'application de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie - Connaître les modèles théoriques de la psychologie cognitive - Acquérir les bases théoriques et méthodologiques générales nécessaires à l'interprétation des troubles de la cognition 		
Éléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Historique et objet d'étude de : - La psychologie cognitive - La neuropsychologie - Concepts fondamentaux et bases théoriques - Processus cognitifs et substrats cérébraux - Applications à la pathologie - Méthodologies d'étude - Généralités sur l'intervention en neuropsychologie 		
Recommandations pédagogiques Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none"> - de connaître les modélisations des grandes fonctions de l'esprit humain - d'identifier les processus et les étapes de traitement mis en œuvre dans une tâche - de maîtriser les pré-requis nécessaires à l'évaluation, au diagnostic et à l'intervention 	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°1.2.4 : Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie		
Semestre : 4		Compétences : N°1-2
Nombre d'heures CM : 50	TD : 10	TPE : 60
Nombre ECTS : 4		
<p>Pré-requis UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement</p>		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une connaissance d'ensemble du fonctionnement de l'appareil psychique et de ses liens avec le langage - Connaître les modèles théoriques et les concepts sous-tendant la construction de la personnalité et des relations à l'autre et au monde - Comprendre le rôle de la vie psychique et affective dans la construction de la personnalité, dans le maintien de l'équilibre psychique comme dans l'apparition de troubles et de souffrances psychopathologiques 		
Éléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Historique et grands courants théoriques - Nosographie et sémiologie contemporaine - Concepts fondamentaux en psychanalyse - Les structures psychiques - Psychopathologie et langage - Les différentes approches psychothérapeutiques - Spécificités des méthodes et outils d'évaluation 		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation	
Cet enseignement doit permettre à l'étudiant d'appréhender : <ul style="list-style-type: none"> - le fonctionnement psychique et ses liens avec le langage - l'incidence des troubles psychopathologiques sur le langage - les liens entre affect, inconscient et langage à l'œuvre dans la relation thérapeutique Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de comprendre et d'analyser des observations cliniques.	Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
<p>Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels</p>		

Unité d'Enseignement N°1.3.1 : Sciences de l'éducation		
Semestre : 1		Compétences : N°10
Nombre d'heures CM : 30	TD : 10	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur l'histoire, le fonctionnement et les finalités de l'école contemporaine, ses pratiques pédagogiques, son architecture disciplinaire et son organisation administrative - Identifier et situer les grandes conceptions éducatives et les grands courants pédagogiques - Comprendre les interactions environnement, enfants et éducateurs et identifier le rôle de chacun 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Histoire du système éducatif - Les différents concepts pédagogiques - L'école, ses disciplines et ses didactiques - Organisation pédagogique et curriculaire 		
<p style="text-align: center;">Recommandations pédagogiques</p> <p>Cet enseignement doit permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître les différentes méthodes pédagogiques, leurs évolutions et leurs impacts - de connaître les politiques éducatives actuelles et les dispositifs spécifiques de prises en charge éducatives et pédagogiques des élèves - de comprendre les articulations du secteur médico-social et du secteur sanitaire avec le champ scolaire - d'acquérir une vision globale de l'enfant et des enjeux environnementaux 	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie		

Unité d'Enseignement N°1.3.2 : Apprentissages et didactique		
Semestre : 5		Compétences : N°11
Nombre d'heures CM : 20	TD : 15	TPE : 30
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement UE 1.3.1 Sciences de l'éducation		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les concepts relatifs aux théories des apprentissages et de l'ingénierie pédagogique - Etablir des liens avec la formation pratique - Comprendre quelques styles et dispositifs d'animation pédagogique - Aborder les principes didactiques des disciplines 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Théories des apprentissages et modèles cognitifs - Processus enseigner/apprendre - Enseignement et didactique du français et des mathématiques - Didactique professionnelle - Formation des adultes - La fonction d'encadrement de stagiaire et d'information aux personnels 		
<p style="text-align: center;">Recommandations pédagogiques</p> <p>Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître les différentes théories conceptualisant les apprentissages - de mettre en œuvre des stratégies permettant l'animation de séquences d'information/formation pour des professionnels ou des aidants <p>Des jeux de rôle pourront être utilisés.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie		

Unité d'Enseignement N°1.4 : Sensibilisation aux sciences de la société		
Semestre : 2		Compétences : N°4
Nombre d'heures CM : 15	TD : 10	TPE : 20
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Définir la place de la science et du langage dans l'histoire des sociétés- Utiliser des outils critiques pour aborder les questions des relations entre individus- Identifier les facteurs culturels et symboliques en jeu dans l'espace social- Contribuer à la construction d'une posture éthique par l'éclairage philosophique		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Sociologie, anthropologie, ethnologie et philosophie : leur historique, leur objet et leurs méthodes- Considérations sur le fait social dues aux historiens, anthropologues, et philosophes et les rapports entre l'individu et la société- Le concept de "personne" vu sous un angle historique et philosophique depuis la Grèce antique (prosopon) jusqu'à nos jours- La notion de « sujet » en philosophie, en psychanalyse et en sociologie- La subjectivité traitée dans des œuvres philosophiques et/ou littéraires- Le langage traité dans des œuvres philosophiques et/ou littéraires- Les sciences, leur évolution, les méthodologies, les limites et les conséquences pour l'Homme		
Recommandations pédagogiques <p>Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de comprendre les points de vue philosophiques, psychologiques et sociologiques de la place de l'individu dans la société.</p> <p>Cet enseignement doit permettre à l'étudiant d'avoir une vision globale du lien social et du rôle du langage et des effets de la parole sur autrui.</p> <p>Les liens entre les connaissances théoriques constitueront un préalable à la compréhension des notions de norme, de handicap et de la place du soin dans la société.</p> <p>Cet enseignement peut être proposé sous forme d'ateliers de réflexion.</p>	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées		

Unité d'Enseignement N°2.1 : Notions de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique		
Semestre : 1		Compétences : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 30	TD : 10	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Définir les différents composants de la cellule et les différents types cellulaires - Comprendre les interactions cellulaires - Expliciter les mécanismes moléculaires et génétiques - Acquérir les grands mécanismes physiopathologiques impliqués dans les pathologies relevant de l'orthophonie - Comprendre et expliciter les mécanismes du développement embryonnaire 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Biologie cellulaire et moléculaire - Biologie du développement - Éléments de génétique - Grands mécanismes physiopathologiques 		
<p>Recommandations pédagogiques Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant d'acquérir la terminologie scientifique de base en biologie cellulaire et moléculaire. Cet enseignement doit permettre à l'étudiant d'avoir une vision globale du fonctionnement cellulaire et génétique normal, de l'organisation hiérarchique du vivant et d'appréhender le fonctionnement pathologique. L'étudiant devra comprendre le développement embryonnaire.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p style="text-align: center;">Critères d'évaluation</p> <p>Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées		

Unité d'Enseignement N°2.2.1 : Neurosciences 1		
Semestre : 1		Compétences : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 30	TD : 10	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 2.1 Notions de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Développer une vue intégrative du fonctionnement du système nerveux- Comprendre l'implication du système nerveux dans la communication- Comprendre les pathologies du système nerveux- Connaître les techniques d'exploration		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- L'organisation anatomo-fonctionnelle du système nerveux<ul style="list-style-type: none">- les fonctions sensorielles- les fonctions cognitives- les fonctions motrices- les fonctions limbiques- Neurobiologie cellulaire et moléculaire et communication- Aspects développementaux- Pathologies neurologiques et psychiatriques- Méthodes d'étude du fonctionnement cérébral		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none">- d'acquérir des bases solides sur le fonctionnement général du système nerveux central et du système nerveux périphérique- de comprendre leurs implications dans la communication et le langage- de comprendre les défaillances et les pathologies observées et traitées en orthophonie.	Modalités d'évaluation Épreuves orales et/ou écrites	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées		

Unité d'Enseignement N°2.2.2 : Neurosciences 2 : plasticité cérébrale et récupération		
Semestre : 2		Compétences : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 20	TD : 10	TPE : 30
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 2.2.1 Neurosciences 1		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître le concept de plasticité- Connaître les mécanismes de la plasticité		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Les différents mécanismes de plasticité- Plasticité des différents systèmes sensoriels et moteurs- Plasticité développementale et plasticité post-lésionnelle- Les facteurs influençant la récupération		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none">- d'acquérir des bases solides sur la plasticité cérébrale- de comprendre les processus de récupération.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées		

Unité d'Enseignement N°2.3.1 : Etude de l'audition		
Semestre : 1		Compétences : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 20	TD : 20	TPE : 50
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Expliciter la maturation des voies auditives et le vieillissement- Décrire l'anatomie du système auditif- Comprendre et expliciter la physiologie du système auditif- Définir et expliquer les différents types de surdités- Exposer les difficultés de la quantification de l'audition et en donner les principales modalités- Décrire les principes de l'audiométrie objective et subjective		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Processus développementaux- Anatomie du système auditif- Exploration fonctionnelle de l'audition et de l'équilibre- Physiopathologie des troubles de l'audition- Biophysique acoustique- L'audiométrie clinique- Le dépistage de la surdité et les particularités de l'audiométrie chez l'enfant		
Recommandations pédagogiques <p>L'enseignement s'appuie sur des schémas anatomiques, des courbes audiométriques, de l'imagerie, des séquences vidéo et des observations directes.</p> <p>L'enseignement doit permettre à l'étudiant de faire le lien entre la pathologie et l'exploration fonctionnelle du système auditif.</p>	Modalités d'évaluation <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> Critères d'évaluation <p>Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants <p>Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie</p>		

Unité d'Enseignement N°2.3.2 : Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises		
Semestre : 4		Compétences : N°1-2
Nombre d'heures CM : 20	TD : 20	TPE: 30
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.2.2 Psychologie sociale et théories de la communication UE 2.3.1 Etude de l'audition UE 3.1 Physique générale et acoustique		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître la sémiologie et les étiologies des pathologies de l'audition- Connaître la classification et les étiologies des différentes surdités- S'initier au langage parlé complété (LPC) et à la langue des signes française (LSF)		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Les pathologies de l'oreille : aspects cliniques et paracliniques, techniques d'imagerie et traitement- Les surdités : types et classifications- Dépistage, prévention des surdités et des pathologies de l'audition- Les spécificités de la surdité de l'enfant et l'impact des handicaps associés- Les spécificités de la surdité acquise chez l'adulte et de la presbycusie- Impact psychosocial de la surdité- Psychologie de la personne sourde- Présentation des différents types de prothèses et implants, leurs indications et leurs modalités d'adaptation- Initiation au LPC et à la LSF		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de connaître les classifications des surdités ainsi que les différents tableaux cliniques. L'enseignement se fera au travers d'une iconographie clinique et d'études de cas cliniques.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Professionnels		

Unité d'Enseignement N°2.3.3 : Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation		
Semestre : 2		Compétences : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 20	TD : 20	TPE : 50
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Identifier et expliciter les processus développementaux- Décrire l'anatomie et la physiologie du système respiratoire, phonatoire et articuloire- Décrire l'anatomie et la physiologie des organes intervenant dans la déglutition		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Processus développementaux (embryologie, facteurs de modification de la voix, vieillissement normal, etc.)- Anatomie et physiologie du système respiratoire, phonatoire et articuloire- Anatomie et physiologie des organes intervenant dans la déglutition- Exploration fonctionnelle de la voix et de la déglutition oro-pharyngée		
Recommandations pédagogiques <p>L'enseignement doit permettre à l'étudiant de faire le lien entre la pathologie et l'exploration fonctionnelle de la voix et de la déglutition oro-pharyngée.</p> <p>L'enseignement s'appuie sur des schémas, de l'imagerie, des vidéos, et/ou de l'observation directe.</p>	Modalités d'évaluation <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> Critères d'évaluation <p>Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants <p>Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie</p>		

Unité d'Enseignement N°2.3.4 : Sémiologie et étiologie des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation		
Semestre : 5		Compétences : N°1-2
Nombre d'heures CM : 25	TD : 25	TPE : 50
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis		
UE 2.3.3 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir et comprendre la sémiologie des voies aéro-digestives supérieures (VADS) - Connaître les pathologies de la phonation, de l'articulation et de la déglutition, carcinologiques ou non - Comprendre et identifier les mécanismes dysfonctionnels 		
Éléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Sémiologie des VADS - Dyspnée laryngée de l'enfant et de l'adulte - Les dysphonies et les dysodies d'origine fonctionnelle, organique et traumatique à tous les âges de la vie - Les aphonies et dysphonies psychogènes - Les dysphonies spasmodiques - Les immobilités et paralysies laryngées - Les laryngites - Carcinologie des VADS - Dysphagies et aphasies - Les troubles de l'articulation - Séquelles d'intubation et trachéotomie - Les traitements médicaux et leurs conséquences fonctionnelles 		
<p style="text-align: center;">Recommandations pédagogiques</p> <p>Cet enseignement doit permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier et comprendre les pathologies de la phonation, de l'articulation et de la déglutition - d'identifier et comprendre les pathologies des VADS et leur thérapeutique <p>L'enseignement s'appuie sur des schémas, de l'imagerie, des supports audio-visuels et de l'observation directe.</p> <p>Cet enseignement pourra se faire au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'étude de cas cliniques et/ou de stages - de séminaires thématiques et/ou transversaux 	<p style="text-align: center;">Modalités d'évaluation</p> <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> <p style="text-align: center;">Critères d'évaluation</p> <p>Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants		
Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie et professionnels		

Unité d'Enseignement N°2.4 : Pédiatrie et troubles du développement		
Semestre : 2		Compétences : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 30	TD : 10	TPE : 20
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.2.2 Psychologie sociale et théories de la communication 2.2 Neurosciences		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître le développement de l'enfant- Connaître les pathologies néonatales et infantiles- Connaître les troubles cognitivo-linguistiques acquis ou développementaux liés à des déficits centraux de la perception et des praxies, à des troubles des processus mnésiques, des fonctions exécutives et des processus attentionnels- Connaître les prises en charge médico-sociales		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Caractéristiques physiologiques et physiques à la naissance- Croissance et développement normal- Pathologies néonatales et infantiles- Grands syndromes neurologiques et psychiatriques : sémiologie et étiologie- Organisation des soins en pédiatrie- Prises en charge médico-sociales		
Recommandations pédagogiques L'enseignement doit permettre à l'étudiant de comprendre la spécificité de l'enfant et l'intervention orthophonique dans ses aspects médicaux, sociaux et psychologiques.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°2.5 : Gériatrie**Semestre : 3****Compétences : N°1-2-3****Nombre d'heures CM : 20****TD : 10****TPE : 20****Nombre ECTS : 3****Pré-requis**

UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie
UE 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société
2.2 Neurosciences

Objectifs

- Comprendre les effets du vieillissement, ses conséquences médicales et sociales
- Connaître les dispositifs d'aide et d'accueil pour la personne âgée
- Prendre conscience de la fragilité de la personne âgée

Éléments de contenu

- Caractéristiques du vieillissement
- Démographie, épidémiologie et aspects socio-économiques
- Psychopathologie du sujet âgé
- Prises en charge médico-sociales et aidants naturels

Recommandations pédagogiques

L'enseignement doit permettre à l'étudiant de comprendre la spécificité de la personne âgée et de l'intervention orthophonique dans ses aspects médicaux, sociaux et psychologiques.

Modalités d'évaluation

Épreuves écrites et/ou orales

Critères d'évaluation

Compréhension des concepts et assimilation des connaissances

Intervenants

Universitaires des disciplines concernées
Formateurs en orthophonie

Unité d'Enseignement N°2.6 : Psychiatrie de l'adulte et de l'enfant		
Semestre : 5		
Compétences : N°1-2-3		
Nombre d'heures CM : 40	TD : 20	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie 2.2 Neurosciences		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître et identifier les différents courants de pensée en psychiatrie- Connaître l'organisation et le fonctionnement de la psychiatrie- Connaître les principales pathologies psychiatriques à tous les âges de la vie, les traitements et comprendre leur retentissement dans la vie quotidienne- Connaître les modes d'évaluation		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Introduction à la psychiatrie : historique et différents courants- Lieux et modalités de traitement- Troubles psychiatriques à tous les âges de la vie : tableaux cliniques, devenir et axes thérapeutiques		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de se familiariser avec les grands principes de la psychiatrie dans une approche multidimensionnelle. Cet enseignement pourra aussi se faire au travers : <ul style="list-style-type: none">- de l'étude de cas cliniques et/ou de stages- de situations d'apprentissage par problèmes	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie		

Unité d'Enseignement N°2.7 : Notions de pharmacologie		
Semestre : 3		Compétences : N°1-2-3-6
Nombre d'heures CM : 15	TD : 0	TPE : 15
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis U.E 2.1 Notions de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître l'impact des principaux médicaments sur l'organisme		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Initiation à la connaissance du médicament- Familles de molécules et actions thérapeutiques- Effets secondaires- Éléments d'iatrogénie		
Recommandations pédagogiques Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none">- d'acquérir la terminologie scientifique de base en pharmacologie- d'identifier l'impact des molécules sur le système nerveux	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées		

Unité d'Enseignement N°3.1 : Physique générale et acoustique		
Semestre : 1		Compétences : N°1-2-3
Nombre d'heures CM : 30	TD : 10	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Acquérir les principes de physique acoustique		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Propriétés physiques des sons- Propagation d'une onde vibratoire sonore- Acoustique musicale- Acoustique environnementale- Psychoacoustique- Électroacoustique- Étude du champ auditif normal- Acoustique phonétique- Métrologie- Traitement du signal		
Recommandations pédagogiques L'enseignement doit permettre à l'étudiant de faire le lien entre l'étude du signal sonore sous tous ses aspects et l'exploration fonctionnelle dans la perspective de repérer la pathologie de l'audition et de la voix ainsi que les moyens d'y remédier techniquement.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°3.2 : Imagerie, explorations et investigations		
Semestre : 2		
Compétences : N°1-2-3		
Nombre d'heures CM : 30	TD : 10	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 2.2.1 Neurosciences 1		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître les bases et les approfondissements nécessaires permettant de comprendre un compte-rendu d'explorations médicales et de le mettre en relation avec les examens afférents		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Systèmes d'imagerie médicale- Risques lésionnels- Traitement du signal et imagerie- Cinématique et navigation chirurgicale et robotique- Application clinique et évaluation fonctionnelle		
Recommandations pédagogiques Différentes approches de représentation et de modélisation seront présentées. Les études de cas permettront d'aborder les difficultés spécifiques en lien avec l'orthophonie.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°4.1 : Connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de l'orthophonie		
Semestre : 1 et 8		Compétences : N°1-3-4-5-6-8
Nombre d'heures : CM 15	TD : 6	TPE : 20
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître la profession, son histoire et sa place dans le système de santé- Appréhender la démographie professionnelle actuelle, les données économiques et épidémiologiques de l'exercice professionnel en orthophonie		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Historique de l'orthophonie et évolution de la profession- Les missions de l'orthophoniste- Les différents modes d'exercice et leurs spécificités- Cadres législatifs et réglementaires- Coopérations interprofessionnelles autour du patient et coordinations thérapeutiques- Éthique et déontologie en orthophonie- Présentation et mise en œuvre des dispositions conventionnelles liées à la démographie- Rôle des différentes instances institutionnelles dans ces dispositifs- Données économiques et épidémiologiques de l'exercice professionnel- Offre de soins sur le territoire et réalité de l'exercice professionnel et interprofessionnel : les modes et lieux d'exercice sur le terrain		
Recommandations pédagogiques L'enseignement pourra se faire sous forme de CM et de TD traitant de problèmes particuliers d'éthique ou de déontologie (étude de vignettes cliniques).	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°4.2 : Bilan et évaluation en orthophonie		
Semestre : 5		Compétences : N°1- 4
Nombre d'heures CM : 20	TD : 30	TPE : 50
Nombre ECTS : 4		
<p>Pré-requis 1.2 Psychologie UE 4.1 Connaissance et historique de la profession, cadres actuels et exercice professionnel de l'orthophonie</p>		
<p>Objectifs Acquérir la méthodologie du bilan et de l'évaluation</p>		
<p>Éléments de contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modèles théoriques et méthodologie de l'évaluation et du bilan - Recueil de données : données administratives, entretien clinique et anamnèse, recueil et analyse de la plainte, tests et épreuves formels, corpus spontanés, grilles et questionnaires - Observation et analyse cliniques - Identification des éléments positifs à mobiliser pour appuyer la thérapie orthophonique - Alliance thérapeutique - Éléments de psychométrie - Résultats du bilan et de l'évaluation 		
<p>Recommandations pédagogiques Les TD permettront d'appréhender des situations d'évaluation en petit groupe sous forme de vignettes cliniques afin de dérouler les procédés de l'anamnèse à l'annonce du diagnostic.</p> <p>L'enseignement mènera l'étudiant à comprendre la construction des tests et batteries d'évaluation. Toutefois, les outils d'évaluation de type tests ou batteries spécifiques à chaque domaine seront présentés de manière approfondie dans les différents thèmes abordés en intervention.</p> <p>Les étudiants auront la possibilité de pratiquer pendant les TD de simulation (observation clinique et entretien clinique).</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p style="text-align: center;">Critères d'évaluation</p> <p>Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
<p>Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels</p>		

Unité d'Enseignement N°4.3 : Démarche clinique et intervention orthophonique		
Semestre : 6		Compétences : N°2-3-4
Nombre d'heures CM : 10	TD : 30	TPE : 60
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis 1. Sciences humaines et sociales UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie UE 6.5 Stage clinique 1		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et expliciter les problématiques d'une situation clinique donnée - Élaborer une réflexion sur les spécificités de la relation thérapeutique en orthophonie - Comprendre la part essentielle du positionnement relationnel dans la pratique clinique orthophonique - Identifier les repères théoriques nécessaires à l'analyse de la pratique professionnelle - Organiser ses connaissances et savoir les relier aux observations cliniques - Acquérir un raisonnement et une démarche clinique : mise en lien des trois plans : observation, entretien et investigation - Développer les compétences d'évaluation et d'intervention 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Généralités sur la démarche clinique - Identification des processus interactifs au sein de situations cliniques - Spécificités de la pratique orthophonique - Initiation à la pratique de l'entretien avec les accompagnants du patient - Introduction aux principes d'analyse de la pratique professionnelle - Notions d'esprit critique et de responsabilité 		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none"> - d'appréhender les compétences cliniques et l'analyse de l'intervention sous forme d'enseignements dirigés - de partager ses questionnements professionnels avec ses pairs - d'élaborer sa pratique clinique et d'en rendre compte à partir d'études de cas cliniques 	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°4.4 : Éducation thérapeutique du patient en orthophonie		
Semestre : 9		Compétences : N°2-5-6-11
Nombre d'heures CM : 10	TD : 12	TPE : 30
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.3 Sciences de l'éducation UE 4.3 Démarche clinique et intervention orthophonique		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Acquérir les bases de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) correspondant au niveau 1 pour pouvoir participer à des programmes d'ETP- Situer l'action de l'orthophoniste en ETP dans le parcours du patient- Maîtriser les connaissances nécessaires à la mise en place d'un programme d'ETP en orthophonie		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Structure de l'éducation thérapeutique du patient atteint d'une pathologie chronique : le diagnostic éducatif, cadre et étapes de la mise en place de programmes thérapeutiques- Méthodologie de l'éducation thérapeutique- Cadre institutionnel et législatif- Revue des programmes actuels en ETP- L'ETP en orthophonie : principes, méthodes, outils		
Recommandations pédagogiques L'enseignement doit permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none">- situer l'orthophonie dans un programme d'éducation thérapeutique et les objectifs d'amélioration de la qualité de vie du patient présentant une pathologie chronique- proposer un parcours en ETP dans le cadre de l'intervention orthophonique	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°4.5 : La relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique		
Semestre : 10		Compétences : N°2-4
Nombre d'heures CM : 4	TD : 14	TPE : 30
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis 1.2 Psychologie 1.3 Sciences de l'éducation UE 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société		
Objectifs - Observer et analyser des situations de relations thérapeutiques - Identifier les spécificités du cadre thérapeutique en orthophonie et pouvoir le situer par rapport aux professions partenaires - Mettre en perspective les effets d'une relation thérapeutique avec l'élaboration du projet thérapeutique initial		
Éléments de contenu - Notions théoriques de relation thérapeutique dans le cadre de l'intervention orthophonique - Définition d'une dynamique propre à un plan de soins en orthophonie - Élaboration d'une réflexion sur la relation thérapeutique en orthophonie - Analyse des pratiques		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant, en alliant théorie et présentations cliniques : - d'appréhender la place fondamentale et spécifique de la relation thérapeutique dans les interventions orthophoniques - de solliciter des questionnements au sujet de la pratique en regard de la relation thérapeutique.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites ou/et orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°5.1.1 : Troubles du langage oral et de la communication		
Semestre : 4		Compétences : N° 1-2-5-8
Nombre d'heures CM : 30	TD : 10	TPE : 50
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis		
UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie 2.2 Neurosciences UE 3.2 Imagerie, explorations et investigations		
Objectifs		
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et classer les troubles du langage oral et de la communication - Acquérir des données épidémiologiques - Interpréter les symptômes cliniques 		
Éléments de contenu		
<ul style="list-style-type: none"> - Étiologies des troubles du langage et de la communication - Sémiologie et terminologie clinique - Classification européenne et internationale des troubles du langage oral et de la communication 		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de faire le lien entre enseignement théorique et manifestations cliniques.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants		
Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie		

Unité d'Enseignement N°5.1.2 : Bilan et évaluation du langage oral et de la communication		
Semestre : 6		Compétences : N°1-2-4-6-8
Nombre d'heures CM : 10	TD : 25	TPE : 50
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie UE 5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et évaluer une situation clinique - Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic - Déterminer les axes thérapeutiques - Expliciter les conclusions du bilan orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte - Outils et méthodes d'évaluation - Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales - Observation et analyse cliniques du langage, de la communication et des interactions avec l'entourage - Examen d'autres fonctions cognitives - Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention - Élaboration du diagnostic et du diagnostic différentiel - Élaboration d'un pronostic - Proposition d'axes thérapeutiques - Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Spécificités de la rédaction du bilan orthophonique - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none"> - repérer les troubles du langage oral, leurs différents impacts et leurs conséquences - choisir une démarche diagnostique adaptée et la mettre en œuvre. Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ ou orales Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation 	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°5.1.3 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication		
Semestre : 7		Compétences : N°2-3-4-5-7-10
Nombre d'heures CM : 10	TD : 40	TPE : 60
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 5.1.2 Bilan et évaluation du langage oral et de la communication		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique - Mettre en œuvre un projet thérapeutique - Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine du langage oral - Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants - Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique - Évaluer l'intervention orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques de l'intervention - Mise en œuvre d'un projet thérapeutique - Prévention - Éducation thérapeutique et accompagnement des aidants - Évaluation de l'intervention orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
<p>Recommandations pédagogiques L'enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans les troubles du langage oral et de la communication.</p> <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p style="text-align: center;">Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation 	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°5.1.4 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques		
Semestre : 8		Compétences : N°2-3-4-5-7-10
Nombre d'heures CM : 10	TD : 30	TPE : 50
Nombre ECTS : 3		
<p>Pré-requis</p> <p>UE 5.1.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication UE 5.8.1 Handicaps 1 : connaissances théoriques et cliniques et répercussions du handicap sur le langage et la communication</p>		
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les différentes approches et les aides spécifiques adaptées aux différents types de troubles du langage oral et de la communication - Mettre en œuvre un projet thérapeutique - Analyser les outils existants et envisager leur adaptation dans une démarche clinique orthophonique - Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants - Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique - Évaluer l'intervention orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
<p>Éléments de contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes approches et aides spécifiques à la communication dans l'intervention orthophonique - Mise en œuvre d'un projet thérapeutique - Les aménagements nécessaires dans tous les lieux de vie du patient - Les aides et les apprentissages de techniques spécifiques : moyens augmentatifs et alternatifs de communication - Prévention - Éducation thérapeutique et accompagnement des aidants - Évaluation de l'intervention orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
<p>Recommandations pédagogiques</p> <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation 	
<p>Intervenants</p> <p>Formateurs en orthophonie Professionnels</p>		

Unité d'Enseignement 5.2.1 : Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture		
Semestre : 4		Compétences : N°8
Nombre d'heures CM : 25	TD : 15	TPE : 40
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie 2.2 Neurosciences		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Identifier les spécificités de la langue écrite, du graphisme et de l'écriture- Comprendre les processus d'apprentissage du langage écrit, du graphisme et de l'écriture- Identifier les processus mis en jeu dans l'activité de lecture, de production écrite et de graphisme- Comprendre les corrélations anatomo-fonctionnelles en œuvre dans le langage écrit, le graphisme et l'écriture- Comprendre les liens entre langage oral et langage écrit		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Habiletés préalables et pré-requis à l'apprentissage du langage écrit, du graphisme et de l'écriture- Approches théoriques du développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture- Connaissance de l'évolution de la langue écrite, du graphisme et de l'écriture- Les différents niveaux de traitement de l'écrit : lecture, production écrite et graphisme		
Recommandations pédagogiques	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie		

Unité d'Enseignement N°5.2.2 : Troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme		
Semestre : 5		Compétences : N° 1-2-5-8
Nombre d'heures CM : 15	TD : 15	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis 1.1 Sciences du langage UE 5.1.2 Bilan et évaluation du langage oral et de la communication UE 5.2.1 Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Expliciter le concept de troubles du langage écrit, du graphisme et de l'écriture selon différentes approches théoriques- Acquérir des données épidémiologiques- Identifier et comprendre les troubles du langage écrit, du graphisme et de l'écriture- Interpréter les symptômes cliniques- Appréhender les causes multifactorielles dans les troubles du langage écrit, du graphisme et de l'écriture		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Troubles spécifiques du langage écrit, du graphisme et de l'écriture : dyslexie, dysorthographe et dysgraphie<ul style="list-style-type: none">- Définitions- Épidémiologie- Étiologies et théories- Symptomatologie- Diagnostic différentiel- Troubles non spécifiques du langage écrit, du graphisme et de l'écriture<ul style="list-style-type: none">- Définitions- Épidémiologie- Étiologies et théories- Symptomatologie- Diagnostic différentiel- Causes multifactorielles des troubles du langage écrit, du graphisme et de l'écriture : influences comportementales, psychoaffectives et environnementales		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de faire le lien entre enseignement théorique et manifestations cliniques.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie		

Unité d'Enseignement N°5.2.3 : Bilan et évaluation du langage écrit, de l'écriture et du graphisme		
Semestre : 7		Compétences : N° 1-2-4-6-8
Nombre d'heures CM : 10	TD : 25	TPE : 50
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis 1.2 Psychologie UE 5.2.2 Troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Analyser et évaluer une situation clinique- Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic- Déterminer les axes thérapeutiques- Expliciter les conclusions du bilan orthophonique- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte- Outils et méthodes d'évaluation- Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales- Observation et analyse cliniques du langage écrit, du graphisme et de l'écriture- Examen d'autres fonctions cognitives- Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention- Élaboration du diagnostic et diagnostic différentiel- Élaboration d'un pronostic- Proposition d'axes thérapeutiques- Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique- Orientation, conseils et expertises- Spécificité de la rédaction du bilan orthophonique- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none">- de faire le lien entre enseignement théorique et manifestations cliniques- de repérer les troubles du langage écrit, du graphisme et de l'écriture, leurs différents impacts et leurs conséquences- de choisir une démarche diagnostique adaptée et la mettre en œuvre Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations rencontrées en stage.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none">- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques- Qualité de la réflexion clinique- Qualité de la présentation	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°5.2.4 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme		
Semestre : 8		Compétences : N°2-3-4-5-7-10
Nombre d'heures CM : 10	TD : 30	TPE : 50
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 5.2.3 Bilan et évaluation du langage écrit, de l'écriture et du graphisme		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique - Mettre en œuvre un projet thérapeutique - Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine du langage écrit, du graphisme et de l'écriture - Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants - Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique - Évaluer l'intervention orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques de l'intervention - Mise en œuvre d'un projet thérapeutique - Prévention - Éducation thérapeutique et accompagnement des aidants - Évaluation de l'intervention orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
Recommandations pédagogiques L'enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, du graphisme et de l'écriture. Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation 	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement 5.3.1 : Aspect développemental de la cognition mathématique		
Semestre : 4		Compétence : N°8
Nombre d'heures CM : 25	TD : 15	TPE : 40
Nombre ECTS : 4		
<p>Pré-requis UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie UE 2.2.1 Neurosciences 1</p>		
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les concepts de base - Comprendre les processus et stratégies mis en œuvre dans le traitement numérique - Acquérir des repères de développement - Comprendre les mécanismes à l'origine de la flexibilité mentale 		
<p>Éléments de contenu Approches théoriques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement du concept de nombre <ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de quantification - L'apprentissage de la chaîne numérique et du dénombrement - Le système numérique - La représentation sémantique du nombre - Les opérations arithmétiques - Le développement des concepts d'espace et de temps - Les modes de raisonnement mis en jeu dans la cognition mathématique <ul style="list-style-type: none"> - Les processus cognitifs impliqués dans la résolution de problèmes - La résolution des problèmes arithmétiques et algébriques - Autres facteurs intervenant dans la résolution de problèmes 		
<p>Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de faire le lien entre enseignement théorique et manifestations cliniques.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation : Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
<p>Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels</p>		

Unité d'Enseignement N°5.3.2 : Troubles de la cognition mathématique		
Semestre : 5		Compétences : N° 1-2-5-8
Nombre d'heures CM : 25	TD : 10	TPE : 40
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis 1.1 Sciences du langage UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie 2.2 Neurosciences UE 5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Expliciter le concept de troubles de la cognition mathématique, de dyscalculie et d'acalculie selon les différentes approches théoriques- Identifier et comprendre les troubles de la cognition mathématique- Acquérir des données épidémiologiques- Identifier et interpréter les symptômes cliniques- Appréhender les causes multifactorielles dans les troubles de la cognition mathématique		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Troubles de la cognition mathématique chez l'enfant et l'adolescent<ul style="list-style-type: none">- Dyscalculie développementale- Troubles du raisonnement affectant la cognition mathématique- Déficits cognitifs associés- Dyscalculies et autres troubles spécifiques des apprentissages- Troubles de la cognition mathématique dans les tableaux cliniques de l'enfant et de l'adolescent en situation de handicap- Troubles acquis de la cognition mathématique : acalculie...- Causes multifactorielles des troubles de la cognition mathématique : influences comportementales, psychoaffectives et environnementales		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de faire le lien entre enseignement théorique et manifestations cliniques.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie		

Unité d'Enseignement N°5.3.3 : Bilan et évaluation de la cognition mathématique		
Semestre : 7		Compétences : N° 1-2-4-6-8
Nombre d'heures CM : 10	TD : 25	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 5.3.2 Troubles de la cognition mathématique UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et évaluer une situation clinique - Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic - Déterminer les axes thérapeutiques - Expliciter les conclusions du bilan orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte - Outils et méthodes d'évaluation - Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales - Observation et analyse cliniques de la cognition mathématique - Examen d'autres fonctions cognitives - Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention - Élaboration du diagnostic et du diagnostic différentiel - Élaboration d'un pronostic - Proposition d'axes thérapeutiques - Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Spécificités de la rédaction du bilan orthophonique - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none"> - de repérer les troubles de la cognition mathématique, leurs différents impacts et leurs conséquences - de choisir une démarche diagnostique adaptée et la mettre en œuvre Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations rencontrées en stage.	Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ ou orales	
Intervenants Formateurs Professionnels en orthophonie		

Unité d'Enseignement N°5.3.4 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique		
Semestre : 9		Compétences : N°2-3-4-5-7-10
Nombre d'heures CM : 5	TD : 25	TPE : 50
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis UE 5.3.3 Bilan et évaluation de la cognition mathématique		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique - Mettre en œuvre un projet thérapeutique - Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine de la cognition mathématique - Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants - Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique - Évaluer l'intervention orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques de l'intervention - Mise en œuvre d'un projet thérapeutique - Prévention - Éducation thérapeutique et accompagnement des aidants - Évaluation de l'intervention orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
<p>Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique auprès du patient et de son entourage.</p> <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations rencontrées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation 	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°5.4.1 : Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles		
Semestre : 4		
Compétences : N°1-2-5-8		
Nombre d'heures CM : 20	TD : 15	TPE : 35
Nombre ECTS : 4		
<p>Pré-requis UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie 2.3 ORL 3 Sciences physiques et techniques</p>		
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les aspects développementaux, congénitaux et/ou acquis, des fonctions oro-myo-faciales - Comprendre la notion d'oralité et les corrélations avec l'ensemble des fonctions oro-myo-faciales - Identifier les dysfonctions oro-myo-faciales - Connaître les thérapeutiques médicales et chirurgicales concernant le traitement de certains troubles associés aux fonctions oro-myo-faciales - Connaître les stratégies thérapeutiques orthodontiques - Maîtriser la terminologie orthodontique 		
<p>Éléments de contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des fonctions oro-myo-faciales - Aspects développementaux de l'oralité verbale et alimentaire; concept de dysoralité - Analyse de la fonction vélo-tubo-tympanique et identification de ses dysfonctionnements - Analyse de la déglutition fonctionnelle et dysfonctionnelle - Analyse des dysphagies et aphasies - Les fentes labio-palatines et autres atteintes vélo-pharyngées - L'intervention orthodontique - Les différentes interventions médicales, chirurgicales et orthopédiques - Les paralysies faciales périphériques et leurs traitements palliatifs 		
<p>Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires à une démarche diagnostique pluridisciplinaire.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
<p>Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels</p>		

Unité d'Enseignement N°5.4.2 : Bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myofaciales		
Semestre : 6		Compétences : N°1-2-4-6-8
Nombre d'heures CM : 10	TD : 20	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myofaciales et leurs troubles UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et évaluer une situation clinique - Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic - Déterminer les axes thérapeutiques - Expliciter les conclusions du bilan orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte - Outils et méthodes d'évaluation - Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales - Observation et analyse cliniques des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myofaciales - Examen d'autres fonctions cognitives - Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention - Élaboration du diagnostic et du diagnostic différentiel - Élaboration d'un pronostic - Propositions d'axes thérapeutiques - Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Spécificité de la rédaction du bilan orthophonique - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de repérer les troubles oro-myofaciaux et de l'oralité, leurs différents impacts et leurs conséquences choisir une démarche diagnostique adaptée et la mettre en œuvre. Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation 	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°5.4.3 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales		
Semestre : 7 Compétences : N°2-3-4-5-7-10		
Nombre d'heures CM : 5	TD : 25	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 5.4.2 Bilan et évaluation des troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique- Mettre en œuvre un projet thérapeutique- Acquérir et développer des outils et des gestes d'intervention dans le traitement des fonctions oro-myo-faciales- Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants- Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation du patient- Évaluer l'intervention orthophonique- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Différentes approches et outils de l'intervention orthophonique dans le traitement des troubles oro-myo-faciaux et de l'oralité- Différentes approches et outils de l'intervention orthophonique spécifique dans les troubles de l'oralité et des fonctions oro-myo-faciales dans le cadre de grands syndromes- Mise en œuvre d'un projet thérapeutique- Prévention- Éducation du patient et accompagnement des aidants- Évaluation de l'intervention orthophonique- Orientation, conseils et expertises- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels		
Recommandations pédagogiques <p>L'enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans les troubles oro-myo-faciaux et de l'oralité auprès du patient et de son entourage.</p> <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	Modalités d'évaluation <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none">- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques- Qualité de la réflexion clinique- Qualité de la présentation	
Intervenants <p>Formateurs en orthophonie Professionnels</p>		

Unité d'Enseignement N°5.5.1 : Bilan et évaluation en orthophonie dans le cadre des troubles de l'audition		
Semestre : 6		Compétences : N°1-2-4-6-8
Nombre d'heures CM : 25	TD : 30	TPE : 50
Nombre ECTS : 4		
Pré-requis UE 2.3.2 Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Analyser et évaluer l'impact des troubles de l'audition sur le développement et les apprentissages y compris leur impact psychosocial- Repérer la spécificité des troubles du langage chez l'enfant sourd- Analyser et évaluer l'impact des troubles de l'audition chez l'adulte, y compris leur impact psycho-social- Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic- Déterminer les axes thérapeutiques- Expliciter les conclusions du bilan orthophonique- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle- S'initier au langage parlé complété et à la langue des signes française		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Conduites d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte- Outils et méthodes d'évaluation- Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales- Observation et analyse cliniques du langage, de la communication et des interactions avec l'entourage- Évaluation de l'impact de la surdité de l'enfant, sur le plan langagier, psychologique, psychomoteur et sur les apprentissages- Évaluation de l'adaptation prothétique de la personne devenue sourde- Le bilan orthophonique pré et postopératoire dans la réhabilitation chirurgicale par implantation cochléaire et évaluation de la communication et des interactions avec l'entourage- Évaluation de la lecture labiale- Examen d'autres fonctions cognitives- Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention- Évaluation de l'impact des différents modes de communication proposés pour le patient et son entourage- Élaboration du diagnostic et d'un pronostic- Proposition d'axes thérapeutiques- Transmission des informations et explicitation du diagnostic orthophonique- Orientation, conseils et expertises- Spécificité de la rédaction du bilan orthophonique- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels- Initiation au langage parlé complété et à la langue des signes française		

<p>Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de repérer les impacts de la surdité sur la vie du patient et de son entourage.</p> <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques- Qualité de la réflexion clinique- Qualité de la présentation
<p>Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels</p>	

Unité d'Enseignement N°5.5.2 : Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd		
Semestre : 8		Compétences : N°2-3-4-5-7-10
Nombre d'heures CM : 30	TD : 20	TPE : 60
Nombre ECTS : 3		
<p>Pré-requis 1.1 Sciences du langage UE 5.5.1 Bilan et évaluation en orthophonie dans le cadre des troubles de l'audition</p>		
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les enjeux de la réhabilitation des surdités de l'enfant - Connaître et analyser les différents modes de communication - Posséder les connaissances nécessaires à une intervention précoce auprès des enfants sourds et de leur famille - Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique - Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique orthophonique dans le cadre d'un projet familial global - Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants - Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation du patient - Évaluer l'intervention orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
<p>Éléments de contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques de l'intervention auprès de l'enfant sourd, appareillé ou non - Les différentes méthodes de communication et leurs impacts - La prothèse auditive : choix, contrôle d'efficacité, suivi et confort auditif en relation avec les différents partenaires - Mise en œuvre d'un projet thérapeutique - Intervention orthophonique précoce auprès de l'enfant sourd, de sa famille et de son environnement - L'éducation auditive - Les méthodes d'intervention : réhabilitation, éducation, rééducation et maintien de la communication - La lecture labiale et le langage parlé complété - Implantation cochléaire : spécificités de l'intervention orthophonique - Prévention, éducation du patient et accompagnement des aidants - Dispositions éducatives et scolaires adaptées à l'enfant sourd - Ressources et services pour l'enfant sourd - Évaluation de l'intervention orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
<p>Recommandations pédagogiques L'enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans le domaine de la surdité de l'enfant.</p> <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation 	

Intervenants

Formateurs en orthophonie, professionnels

Unité d'Enseignement N° 5.5.3 : Intervention orthophonique auprès des personnes présentant des surdités acquises

Semestre : 10

Compétences : N°2-3-4-5-7-10

Nombre d'heures CM : 20

TD : 20

TPE : 50

Nombre ECTS : 2

Pré-requis

UE 5.5.2 Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd

Objectifs

- Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique
- Mettre en œuvre un projet thérapeutique
- Connaître et maîtriser les bases des méthodes de réhabilitation et de maintien de la communication de la personne devenue sourde
- Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine des surdités acquises
- Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants
- Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation du patient
- Évaluer l'intervention orthophonique
- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise
- S'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire

Éléments de contenu

- Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques de l'intervention auprès de la personne devenue sourde, appareillée ou non
- Mise en œuvre d'un projet thérapeutique
- Spécificités de l'intervention orthophonique dans le cadre de la presbycusie avec ou sans troubles associés
- Les aides à la réhabilitation auditive : connaissance de l'appareillage, contrôle d'efficacité, suivi et confort auditif, en relation avec les différents professionnels
- Éducation auditive
- Perception audio-visuelle de la parole : lecture labiale et langage parlé complété
- Dispositions scolaires, sociales et professionnelles
- Ressources et services adaptés à la personne sourde
- Prévention, éducation du patient et accompagnement des aidants
- Évaluation de l'intervention orthophonique
- Orientation, conseils et expertises
- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels

Recommandations pédagogiques

L'enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans les surdités acquises.

Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.

Modalités d'évaluation

Épreuves écrites et/ou orales

Critères d'évaluation

- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques
- Qualité de la réflexion clinique
- Qualité de la présentation

Intervenants

Formateurs en orthophonie
Professionnels

Unité d'Enseignement N°5.6.1 : Bilan et évaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation

Semestre : 6

Compétences : N°1-2-3-4-6-7-8

Nombre d'heures CM : 15

TD : 25

TPE : 30

Nombre ECTS : 3

Pré-requis

UE 2.3.4 Sémiologie et étiologie des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation
UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie

Objectifs

- Analyser et évaluer une situation clinique
- Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic
- Déterminer les axes thérapeutiques
- Expliciter les conclusions du bilan orthophonique
- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise
- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle

Éléments de contenu

- Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte
- Outils et méthodes d'évaluation
- Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales
- Observation et analyse cliniques de la phonation, de la déglutition et de l'articulation
- Examen d'autres fonctions cognitives
- Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention
- Élaboration du diagnostic et du diagnostic différentiel
- Élaboration d'un pronostic
- Proposition d'axes thérapeutiques
- Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique
- Orientation, conseils et expertises
- Spécificités de la rédaction du bilan orthophonique
- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels

Recommandations pédagogiques

Cet enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation.

Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.

Modalités d'évaluation

Épreuves écrites et/ou orales

Critères d'évaluation

- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques
- Qualité de la réflexion clinique
- Qualité de la présentation

Intervenants

Formateurs en orthophonie
Professionnels

Unité d'Enseignement N°5.6.2 : Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation		
Semestre : 8		Compétences : N°2-3-4-5-7-8-10
Nombre d'heures CM : 15	TD : 25	TPE : 30
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis UE 5.6.1 Bilan et évaluation des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique- Mettre en œuvre un projet thérapeutique- Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation- Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants- Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique- Évaluer l'intervention orthophonique- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Présentation des grands courants d'intervention orthophonique dans le cadre :<ul style="list-style-type: none">- Des dysphonies dysfonctionnelles et organiques bénignes à tous les âges de la vie- Des dysphonies psychogènes et spasmodiques et des immobilités laryngées- Des troubles de la mue- De la presbyphonie- De la féminisation de la voix dans la démarche de transgenre- Des troubles de la voix du chanteur- Des troubles de la déglutition, de la phonation et de l'articulation dans les cancers bucco-pharyngo-laryngés- Des dysphagies et aphasies- Initiation au travail de la voix parlée et chantée- Symbolique de la voix- Mise en œuvre du projet thérapeutique- Prévention- Éducation thérapeutique et accompagnement des aidants- Évaluation de l'intervention orthophonique- Orientation, conseils et expertises- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels		
Recommandations pédagogiques <p>Cet enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation.</p> <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none">- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques- Qualité de la réflexion clinique- Qualité de la présentation	

Intervenants

Formateurs en orthophonie
Professionnels

Unité d'Enseignement N° 5.6.3 : Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement et des autres troubles de la fluence**Semestre : 9****Compétences : N° 1-2-3-4-5-6-7-8-10****Nombre d'heures CM : 30****TD : 25****TPE : 60****Nombre ECTS : 2****Pré-requis**

- UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique
- UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie
- UE 2.3.3 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation
- UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie

Objectifs

- Analyser et évaluer une situation clinique
- Apprécier l'impact du bégaiement et/ou des autres troubles de la fluence dans différentes situations de communication
- Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic
- Déterminer les axes thérapeutiques
- Expliciter les conclusions du bilan orthophonique
- Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique
- Mettre en œuvre un projet thérapeutique
- Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine du bégaiement et des autres troubles de la fluence
- Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants
- Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation du patient
- Évaluer l'intervention orthophonique
- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise
- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle

Éléments de contenu

- Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte
- Outils et méthodes d'évaluation
- Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales
- Observation et analyse cliniques du bégaiement et des autres troubles de la fluence dans diverses situations de communication
- Examen d'autres fonctions cognitives
- Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention
- Élaboration du diagnostic et diagnostic différentiel
- Élaboration d'un pronostic
- Proposition d'axes thérapeutiques
- Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique
- Spécificités de la rédaction du bilan orthophonique
- Prévention, éducation du patient et accompagnement des aidants
- Évaluation de l'intervention orthophonique
- Orientation, conseils et expertises
- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels

<p>Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Repérer les bégaiements et les autres troubles de la fluence- Leurs différents impacts et leurs conséquences- Choisir une démarche diagnostique adaptée et la mettre en œuvre <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p><i>Critères d'évaluation</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques- Qualité de la réflexion clinique- Qualité de la présentation
<p>Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels</p>	

Unité d'Enseignement N°5.7.1 : Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie		
Semestre : 6	Compétences : N°1-2-3-4-6-7-8	
Nombre d'heures CM : 40	TD : 20	TPE : 60
Nombre ECTS : 4		
<p>Pré-requis</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Sciences du langage UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie 2.2 Neurosciences UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie 		
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les manifestations pathologiques du langage chez des patients présentant des affections cérébrales acquises non dégénératives - Analyser et évaluer une situation clinique - Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic - Déterminer les axes thérapeutiques - Expliciter les conclusions du bilan orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
<p>Éléments de contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sémiologie des troubles du langage et de la communication d'origine neurologique - Les grands syndromes aphasiques - Classification des syndromes aphasiques vasculaires - L'aphasie de l'enfant - Présentation des modèles théoriques et de la démarche interprétative des signes cliniques - Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte - Outils et méthodes d'évaluation - Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales - Observation et analyse cliniques du langage, de la communication et des interactions avec l'entourage - Examen d'autres fonctions cognitives - Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention - Élaboration du diagnostic et du diagnostic différentiel - Élaboration d'un pronostic de récupération - Propositions d'axes thérapeutiques - Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Spécificités de la rédaction du bilan orthophonique - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
<p>Recommandations pédagogiques</p> <p>Cet enseignement doit permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de repérer les troubles du langage et de la communication d'origine neurologique, leurs différents impacts et leurs conséquences - de choisir une démarche diagnostique adaptée et la mettre en œuvre. <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation 	

Intervenants

Universitaires des disciplines concernées

Formateurs en orthophonie et professionnels

Unité d'Enseignement N°5.7.2 : Intervention orthophonique en aphasiologie		
Semestre : 7		Compétences : N° 2-3-4-5-7-8-10
Nombre d'heures CM : 20	TD : 20	TPE : 50
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie UE 5.7.1 Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique auprès des personnes aphasiques - Mettre en œuvre un projet thérapeutique - Acquérir et développer des outils d'intervention auprès des personnes aphasiques - Mener une démarche de prévention et d'accompagnement des aidants - Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique - Évaluer l'intervention orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none"> - Principes fondamentaux et spécificités de la prise en charge des troubles acquis non dégénératifs du langage et de la communication - Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques de l'intervention - Mise en œuvre d'un projet thérapeutique - Prévention - Éducation thérapeutique et accompagnement des aidants - Évaluation de l'intervention orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
<p style="text-align: center;">Recommandations pédagogiques</p> <p>Cet enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans les troubles aphasiques.</p> <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation 	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°5.7.3 : Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives**Semestre : 8****Compétences : N°1-2-3-4-5-6-7-8-10****Nombre d'heures CM : 20****TD : 20****TPE : 40****Nombre ECTS : 3****Pré-requis**

2. Sciences biomédicales

Objectifs

- Identifier et interpréter la sémiologie des pathologies neurodégénératives
- Interpréter les signes cliniques en relation avec la physiopathologie
- Identifier et analyser les troubles du langage chez des patients présentant des pathologies neurodégénératives à prédominance motrice ou mixte
- Analyser et évaluer une situation clinique
- Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic
- Déterminer les axes thérapeutiques
- Expliciter les conclusions du bilan orthophonique
- Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique dans le cadre des pathologies neurodégénératives
- Mettre en œuvre un projet thérapeutique
- Acquérir et développer des outils d'intervention auprès des patients présentant une pathologie neurodégénérative
- Mener une démarche de prévention
- Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique et d'accompagnement des aidants
- Évaluer l'intervention orthophonique
- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise
- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle

Éléments de contenu

- Sémiologie, étiologie et aspects psychosociaux des pathologies neurodégénératives à prédominance motrice ou mixte
- Présentation des modèles théoriques et de la démarche interprétative des signes cliniques
- Conduite d'entretien et recueil des données anamnestiques et de la plainte
- Outils et méthodes d'évaluation
- Évaluation des compétences
- Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales
- Observation et analyse cliniques du langage, de la communication et des interactions avec l'entourage
- Examen d'autres fonctions cognitives
- Élaboration du diagnostic et du diagnostic différentiel
- Élaboration d'un pronostic évolutif
- Propositions d'axes thérapeutiques
- Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique
- Spécificité de la rédaction du bilan orthophonique
- Présentation des modes de communication alternatifs
- Principes fondamentaux et spécificités de la prise en charge des patients présentant une pathologie neurodégénérative
- Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques de l'intervention
- Mise en œuvre d'un projet thérapeutique
- Prévention
- Éducation thérapeutique et accompagnement des aidants
- Évaluation de l'intervention orthophonique
- Orientation, conseils et expertises

- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels

Recommandations pédagogiques

Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans le cadre des maladies neurodégénératives.

Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.

Modalités d'évaluation

Épreuves écrites ou orales

Critères d'évaluation

- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques
- Qualité de la réflexion clinique
- Qualité de la présentation

Intervenants

Formateurs en orthophonie
Professionnels

Unité d'Enseignement N°5.7.4 : Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des syndromes démentiels**Semestre : 9****Compétences : N°1-2-3-4-5-6-7-8-10****Nombre d'heures CM : 20****TD : 20****TPE : 40****Nombre ECTS : 2****Pré-requis**

UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique

UE 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie

Objectifs

- Identifier et interpréter la sémiologie des grands syndromes démentiels
- Interpréter les signes cliniques en relation avec la physiopathologie
- Identifier et analyser les troubles du langage chez des patients présentant un syndrome démentiel
- Analyser et évaluer une situation clinique
- Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic
- Déterminer les axes thérapeutiques
- Expliciter les conclusions du bilan orthophonique
- Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique dans le cadre des syndromes démentiels
- Acquérir et développer des outils d'intervention auprès des patients présentant un syndrome démentiel
- Mettre en œuvre un projet thérapeutique et d'accompagnement des aidants
- Mener une démarche de prévention
- Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique
- Évaluer l'intervention orthophonique
- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise
- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle

Éléments de contenu

- Sémiologie, étiologie, données d'imageries cérébrales et aspects psychosociaux des grands syndromes démentiels
- Présentation des modèles théoriques et de la démarche interprétative des signes cliniques
- Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte
- Outils et méthodes d'évaluation
- Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales
- Observation et analyse cliniques du langage, de la communication et des interactions avec l'entourage
- Examen d'autres fonctions cognitives
- Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention
- Élaboration du diagnostic et du diagnostic différentiel
- Élaboration d'un pronostic évolutif
- Propositions d'axes thérapeutiques
- Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique
- Spécificité de la rédaction du bilan orthophonique
- Principes fondamentaux et spécificités de la prise en charge des patients présentant un syndrome démentiel
- Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques de l'intervention
- Mise en œuvre d'un projet thérapeutique
- Prévention
- Éducation thérapeutique et accompagnement des aidants
- Évaluation de l'intervention orthophonique
- Orientation, conseils et expertises
- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels

<p>Recommandations pédagogiques Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans le cadre des syndromes démentiels.</p> <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques- Qualité de la réflexion clinique- Qualité de la présentation
<p>Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels</p>	

Unité d'Enseignement N°5.7.5 : Troubles cognitivo-linguistiques acquis, bilan et évaluation des troubles cognitivo-linguistiques acquis**Semestre : 9****Compétences : N°1-2-3-4-5-6-7-8-10****Nombre d'heures CM : 20****TD : 20****TPE : 40****Nombre ECTS : 2****Pré-requis****UE 1.2.3 PSYCHOLOGIE COGNITIVE ET NEUROPSYCHOLOGIE**

UE 5.7.1 Aphasiologie, bilan et évaluation en aphasiologie

Objectifs

- Dans le cadre de l'évaluation orthophonique, identifier, analyser et évaluer chez des patients présentant des affections cérébrales acquises non dégénératives, les troubles cognitifs liés à des déficits centraux de la perception et des praxies, et à des troubles des processus mnésiques, des fonctions exécutives et des processus attentionnels
- Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic
- Déterminer les axes thérapeutiques
- Expliciter les conclusions du bilan orthophonique
- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise
- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle

Éléments de contenu

- Troubles cognitivo-linguistiques acquis dans les syndromes neurologiques : sémiologie, étiologie et aspects psychosociaux
- Présentation des modèles théoriques et de la démarche interprétative des signes cliniques
- Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte
- Outils et méthodes d'évaluation
- Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales
- Observation et analyse cliniques des troubles cognitivo-linguistiques acquis
- Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention
- Élaboration du diagnostic et du diagnostic différentiel
- Élaboration d'un pronostic de récupération
- Propositions d'axes thérapeutiques
- Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique
- Orientation, conseils et expertises
- Spécificité de la rédaction du bilan orthophonique
- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels

Recommandations pédagogiques

Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.

Modalités d'évaluation

Épreuves écrites et/ou orales

Critères d'évaluation

- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques
- Qualité de la réflexion clinique
- Qualité de la présentation

IntervenantsUniversitaires des disciplines concernées
Formateurs en orthophonie
Professionnels

Unité d'Enseignement N°5.7.6 : Intervention orthophonique dans le cadre des troubles cognitivo-linguistiques acquis		
Semestre : 10		Compétences : N°2-3-4-5-6-7-8-10
Nombre d'heures CM : 20	TD : 20	TPE : 50
Nombre ECTS : 2		
<p>Pré-requis UE 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie UE 5.7.5 Troubles cognitivo-linguistiques acquis, bilan et évaluation des troubles cognitivo-linguistiques acquis</p>		
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique - Mettre en œuvre l'intervention orthophonique chez les patients présentant des déficits centraux de la perception et des praxies, des troubles des processus mnésiques, des fonctions exécutives et des processus attentionnels responsables des troubles du langage, de la parole et de la communication non dégénératifs et non aphasiques - Mettre en œuvre un projet thérapeutique - Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine des troubles cognitivo-linguistiques - Mener une démarche de prévention - Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique et d'accompagnement des aidants - Évaluer l'intervention orthophonique - Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise - S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle 		
<p>Éléments de contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques d'intervention - Mise en œuvre d'un projet thérapeutique - Prévention - Éducation thérapeutique et accompagnement des aidants - Évaluation de l'intervention orthophonique - Orientation, conseils et expertises - Indications et modalités de recours à d'autres professionnels 		
<p>Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans les troubles cognitivo-linguistiques acquis.</p> <p>Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales</p> <p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques - Qualité de la réflexion clinique - Qualité de la présentation 	
<p>Intervenants Professionnels Formateurs en orthophonie</p>		

Unité d'Enseignement N°5.7.7 : Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des troubles développementaux

Semestre : 7

Compétence : N°1-2-3-4-5-6-7-8-10

Nombre d'heures CM : 30

TD : 20

TPE : 40

Nombre ECTS : 4

Pré-requis

- 1.2 Psychologie
- 2.2 Neurosciences
- UE 2.4 Pédiatrie et troubles du développement

Objectifs

- Identifier, analyser et évaluer chez l'enfant les troubles cognitivo-linguistiques acquis ou développementaux liés à des déficits centraux de la perception et des praxies et à des troubles des processus mnésiques, des fonctions exécutives et des processus attentionnels
- Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic
- Déterminer les axes thérapeutiques
- Expliciter les conclusions du bilan orthophonique
- Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique
- Mettre en œuvre un projet thérapeutique
- Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine des troubles développementaux
- Mener une démarche de prévention
- Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation thérapeutique et d'accompagnement des aidants
- Évaluer l'intervention orthophonique
- Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise
- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle

Éléments de contenu

- Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte
- Outils et méthodes d'évaluation
- Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales
- Observation clinique des troubles développementaux
- Examen d'autres fonctions cognitives
- Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention
- Élaboration du diagnostic et du diagnostic différentiel
- Élaboration d'un pronostic
- Proposition d'axes thérapeutiques
- Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique
- Spécificité de la rédaction du bilan orthophonique
- Élaboration du diagnostic orthophonique et du pronostic
- Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques de l'intervention
- Mise en œuvre d'un projet thérapeutique
- Prévention, éducation thérapeutique et accompagnement des aidants
- Évaluation de l'intervention orthophonique
- Orientation, conseils et expertises
- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels

Recommandations pédagogiques

Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention

Modalités d'évaluation

Épreuves écrites et/ou orales

<p>orthophonique dans le cadre des troubles développementaux chez l'enfant.</p> <p>Cet enseignement pourra aussi se faire sous forme d'enseignements dirigés.</p>	<p>Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques- Qualité de la réflexion clinique- Qualité de la présentation
<p>Intervenants</p> <p>Formateurs en orthophonie Professionnels</p>	

Unité d'Enseignement N°5.7.8 : Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des dysarthries neurologiques**Semestre : 10****Compétences : N° 1-2-3-4-5-6-7-8-10****Nombre d'heures CM : 15****TD : 10****TPE : 30****Nombre ECTS : 2****Pré-requis***UE 1.1 Sciences du langage**UE 2.2 Neurosciences**UE 2.3.3 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation**UE 3.1 Physique générale et acoustique**UE 4.2 Bilan et évaluation en orthophonie***Objectifs**

- *Identifier et analyser les troubles de type dysarthrique chez des patients présentant des pathologies neurologiques acquises*
- *Analyser et évaluer une situation clinique*
- *Élaborer un diagnostic orthophonique et un pronostic*
- *Déterminer les axes thérapeutiques*
- *Expliciter les conclusions du bilan orthophonique*
- *Maîtriser les différentes approches théoriques d'intervention orthophonique*
- *Mettre en œuvre un projet thérapeutique*
- *Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine des troubles de type dysarthrique chez des patients présentant des pathologies neurologiques acquises*
- *Mener une démarche de prévention*
- *Élaborer et mettre en œuvre une démarche d'éducation du patient et d'accompagnement des aidants*
- *Évaluer l'intervention orthophonique*
- *Mettre en œuvre des démarches de conseil et d'expertise*
- *S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle*

Éléments de contenu

- Définition, classification, étiologie des dysarthries périphériques et centrales
- Conduite d'entretien, recueil des données anamnestiques et de la plainte
- Outils et méthodes d'évaluation
- Recueil et prise en compte des données comportementales, psychoaffectives et environnementales
- Observation et analyse cliniques des troubles de type dysarthrique chez des patients présentant des pathologies neurologiques acquises
- Observation et analyse cliniques de la phonation, de la déglutition et de l'articulation
- Examen d'autres troubles cognitivo-linguistiques
- Évaluation des capacités préservées et/ou mobilisables pour l'intervention
- Élaboration du diagnostic et du diagnostic différentiel
- Élaboration d'un pronostic
- Proposition d'axes thérapeutiques
- Transmission des informations et annonce du diagnostic orthophonique
- Spécificité de la rédaction du bilan orthophonique
- Présentation des grands courants d'intervention orthophonique : approches théoriques, stratégies et techniques de l'intervention
- Mise en œuvre d'un projet thérapeutique
- Moyens de communication alternatifs et augmentatifs
- Prévention
- Éducation du patient et accompagnement des aidants
- Évaluation de l'intervention orthophonique
- Orientation, conseils et expertises
- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels

Recommandations pédagogiques

Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant d'acquérir une vision globale de l'intervention orthophonique dans le cadre des dysarthries neurologiques.

Les enseignements dirigés peuvent s'appuyer sur des situations observées en stage.

Modalités d'évaluation

Épreuves écrites et/ou orales

Critères d'évaluation

- Pertinence des questionnements cliniques, rigueur de l'analyse et cohérence des liens théorico-cliniques
- Qualité de la réflexion clinique
- Qualité de la présentation

Intervenants

Universitaires des disciplines concernées
Formateurs en orthophonie
Professionnels

Unité d'Enseignement N°5.8.1 : Connaissances théoriques, cliniques et répercussions du handicap sur la communication et le langage		
Semestre : 7		Compétences : N°1-4-5-6
Nombre d'heures CM : 10	TD : 12	TPE : 40
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis 1.1 Sciences du langage 1.2 Psychologie 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société UE 2.1 Notions de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique 2.2 Neurosciences		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Acquérir les compétences pour repérer les particularités liées à une déficience et comprendre les spécificités des pathologies menant au handicap- Connaître les signes d'alerte- Connaître les spécificités du bilan orthophonique dans le cadre du handicap- Analyser et évaluer une situation clinique		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Définition, sémiologie et étiologie des handicaps associés à des troubles de la communication et du langage- Présentation de cas cliniques illustrés (modalités diverses)		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre de donner à l'étudiant une ouverture clinique sur les spécificités associées aux troubles de la communication et du langage dans le cadre du handicap. Cet enseignement pourra se faire sous forme d'enseignements dirigés.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N° 5.8.2 : Intervention orthophonique dans le cadre du handicap		
Semestre : 8		Compétences : N°2-3-4-5-6-7-10
Nombre d'heures CM : 10	TD : 20	TPE : 60
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis UE 5.8.1 Connaissances théoriques, cliniques et répercussions du handicap sur la communication et le langage		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Placer la communication, avec ou sans langage, comme axe de travail prioritaire chez l'enfant comme chez l'adulte- Connaître le rôle essentiel de l'orthophoniste pour donner des outils de communication dans le cadre du handicap- Mettre en œuvre un projet thérapeutique adapté- Acquérir et développer des outils d'intervention dans le domaine du handicap- Mener une démarche de prévention et d'accompagnement familial- Mettre en œuvre une action d'éducation thérapeutique- S'inscrire dans une démarche pluriprofessionnelle		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Différents aspects, modalités et outils participant à l'intervention orthophonique dans le cadre des handicaps- Intervention précoce auprès des personnes porteuses de handicaps- Mise en œuvre du projet thérapeutique- Indications et modalités de recours à d'autres professionnels- Éducation thérapeutique du patient- Évaluation de l'intervention orthophonique		
Recommandations pédagogiques <p>Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de comprendre et de s'approprier les compétences nécessaires à l'intervention dans le cadre de handicaps.</p> <p>Cet enseignement pourra se faire sous forme d'enseignements dirigés.</p>	Modalités d'évaluation <p>Épreuves écrites et/ou orales</p> Critères d'évaluation <p>Compréhension des concepts et assimilation des connaissances</p>	
Intervenants <p>Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels</p>		

Unité d'Enseignement N°6.1 : Stage Découverte 1 : Stage en milieu scolaire		
Semestre : 2		Compétences : N°8-10
Nombre d'heures : 120 ou 30 demi-journées	TD : 0	TPE : 20
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement 1.3.1 Sciences de l'éducation 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Amorcer le développement de savoir-être nécessaires pour l'exercice clinique de l'orthophonie- Découvrir le fonctionnement des établissements scolaires- Etablir un premier contact avec les enseignants et le groupe classe- Observer la socialisation de l'enfant et ses premiers apprentissages		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Présence au sein de classes de différents niveaux- Participation aux activités avec animation de certains ateliers sous supervision directe- Consultation des ressources et du matériel pédagogique et des productions des enfants- Présence aux réunions des équipes de suivi pédagogique- Observation active du jeune enfant en interaction avec ses pairs et avec l'enseignant		
Recommandations pédagogiques <p>Une évaluation formative à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.</p> <p>Des temps de concertation et de mise au point sont à prévoir plusieurs fois pendant le stage.</p> <p>Le maître de stage est libre de choisir les activités qu'il veut confier à l'étudiant sous supervision directe.</p>	Modalités d'évaluation <p>Un rapport de stage est demandé à l'étudiant. Une évaluation transversale avec les UE en pré-requis peut être envisagée. Une évaluation formative à mi-stage est demandée. Le maître de stage remplit la grille d'observation et la synthèse d'évaluation.</p> Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none">- Qualité du rapport de stage- Comportement et ouverture de l'étudiant durant le stage- Capacités relationnelles avec les différents interlocuteurs_	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°6.2 : Stage Découverte 2 : personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil		
Semestre : 3 Compétences : N°8-10		
Nombre d'heures : 120 ou 30 demi-journées	TD : 6	TPE : 60
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement UE 2.5 Gériatrie UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement et l'organisation des établissements- Prendre conscience de sa place de tiers- Acquérir des savoir-être avec les populations concernées et les professionnels- Élaborer des liens entre connaissances académiques et la réalité de terrain- Se mettre dans une dynamique de savoir en approfondissant ses connaissances au travers de lectures et informations complémentaires		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Participation à la vie de la structure- Le stagiaire peut accomplir les tâches demandées sous supervision directe du maître de stage- Présence, dans la mesure du possible, aux réunions de synthèse, consultations et autres activités de l'établissement- Rencontres avec les différents professionnels travaillant dans l'établissement ou en contact avec l'établissement et avec lesquels l'étudiant sera amené à collaborer plus tard		
Recommandations pédagogiques Des temps de concertation et de mise au point sont à prévoir plusieurs fois pendant le stage. Une évaluation formative à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.	Modalités d'évaluation Un rapport de stage est demandé à l'étudiant. Une évaluation transversale avec les UE en pré-requis peut être envisagée. Une évaluation formative à mi-stage est demandée. Le maître de stage remplit la grille d'observation et la synthèse d'évaluation. Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none">- Qualité du rapport de stage- Comportement de l'étudiant durant le stage- Capacités relationnelles avec les différents interlocuteurs	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°6.3 : Stage découverte 3 : milieux d'exercice, en libéral et en structures de soins		
Semestre : 4		Compétences : N°4-8-10
Nombre d'heures : 120 ou 30 demi-journées	TD : 4	TPE : 20
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE Stages précédentes		
Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir et observer activement les milieux d'exercice clinique de l'orthophonie - Identifier les différents professionnels intervenant auprès du patient et connaître leur rôle - Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des structures et des institutions - Observer les différentes étapes de la pratique professionnelle 		
Éléments de contenu La posture de l'étudiant stagiaire est celle de l'observation active et du questionnement . <ul style="list-style-type: none"> - Modalités relationnelles entre un soignant et un patient et/ou son entourage - Liens interprofessionnels - Connaissance du fonctionnement des structures et des institutions - Découverte des différents services - Prise de connaissance du lexique spécifique à la profession d'orthophoniste et aux professions connexes - Acquisition des règles d'hygiène - Lecture des dossiers médicaux - Découverte des outils, des moyens et des différentes modalités de soins en orthophonie - Observation des interventions de l'orthophoniste et des autres soignants <p>L'étudiant profite des opportunités de rencontres et de découverte des services. Il assiste aux évaluations, aux interventions de l'orthophoniste et aux consultations de l'orthophoniste et de tous les professionnels de soins avec lesquels l'orthophoniste est en contact.</p>		
Recommandations pédagogiques Préalablement aux stages, le responsable de la formation clinique (RFC) définit avec l'étudiant stagiaire (ES) des axes d'observation clinique. Des temps de supervision sont prévus afin de permettre à l'étudiant d'échanger directement avec le RFC, d'approfondir ses connaissances, d'explicitier des situations particulières, de livrer ses questionnements et ses doutes et de se situer dans un environnement professionnel. Le RFC aide à la mise en place de l'identité professionnelle et soutient l'ES dans sa démarche d'observateur actif. L'ES doit obligatoirement effectuer des stages dans les milieux d'exercices différents : le milieu libéral et les structures de soins.	Modalités d'évaluation <i>L'évaluation est formative et normative</i> Un rapport de stage est demandé à l'étudiant. Une évaluation formative à mi-stage est demandée. Le maître de stage remplit la grille d'observation et la synthèse d'évaluation. Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Qualité du rapport de stage - Comportement et ouverture de l'étudiant durant le stage - Capacités relationnelles avec les différents interlocuteurs 	

Intervenants

Formateurs en orthophonie

Professionnels

Unité d'Enseignement N° 6.4 : Stage d'observation auprès d'orthophonistes		
Semestre : 5		Compétences : N°4-8-10
Nombre d'heures : 210 ou 52 demi-journées	TD : 4	TPE : 30
Nombre ECTS : 6		
Pré-requis 1.1 Sciences du langage UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologie du développement 2.2 Neurosciences		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Découvrir et observer le travail clinique de l'orthophoniste- Acquérir des savoir-être avec le patient et son entourage- Acquérir une posture d'observateur actif- Rencontrer les différents professionnels intervenant auprès du patient et connaître leur rôle- Acquérir des connaissances sur l'activité clinique et administrative de l'orthophoniste		
Éléments de contenu La posture de l'étudiant est celle de l' observation active et du questionnement . Il est invité : <ul style="list-style-type: none">- A découvrir les différentes actions et missions de l'orthophoniste- A se familiariser avec un lexique spécifique à la profession d'orthophoniste- A échanger et à faire part de ses questionnements au maître de stage- A prendre connaissance des dossiers- A assister aux interventions de l'orthophoniste- A interagir avec les différents acteurs de soin		
Recommandations pédagogiques L'ouverture et l'autonomie de l'étudiant sont à favoriser. Le questionnement de l'étudiant doit être étayé : mise à disposition des comptes-rendus de bilan et du dossier du patient. Des temps de supervision sont prévus afin de permettre à l'étudiant d'échanger directement avec le maître de stage, d'approfondir ses connaissances, d'explicitier des situations particulières, de livrer ses questionnements et ses doutes et de se situer dans un environnement professionnel. Le maître de stage aide à la mise en place de l'identité professionnelle et soutient l'étudiant dans sa démarche. Une évaluation formative à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.	Modalités d'évaluation <ul style="list-style-type: none">- Un rapport de stage est demandé à l'étudiant- Grille d'évaluation et d'auto évaluation Critères d'évaluation <ul style="list-style-type: none">- La curiosité et les qualités relationnelles de l'étudiant sont à apprécier de manière fine- Qualité et richesse des données recueillies	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N° 6.5 : Stage clinique 1

Semestre : 6

Compétences : N°1-2-3-4

**Nombre d'heures : 210
ou 52 demi-journées**

TD : 8

TPE : 60

Nombre ECTS : 6

Pré-requis

UE Stages précédentes

Objectifs

- Etablir des liens entre théorie et pratique clinique
- Etablir un premier contact avec les patients, les aidants naturels et les professionnels de soins
- Se positionner en tant que soignant
- Acquérir des savoir-faire et des savoir-être
- Analyser les pratiques professionnelles avec le maître de stage
- Aborder les notions d'éthique et de législation en lien direct avec la pratique clinique
- Se former à la tenue et au suivi du dossier médical

Les objectifs spécifiques du stage seront choisis sur la grille d'évaluation en début de stage.

Éléments de contenu

La posture de l'étudiant est celle de **l'observation active** et de **la co-participation avec supervision directe**.

- Présence aux séances d'évaluations et aux séances de soins
- Manipulation du matériel d'évaluation et des outils de l'orthophoniste
- Consultation des dossiers, apprentissage de la tenue et du suivi d'un dossier
- Activités de soins en co-participation
- Présence aux diverses rencontres et réunions centrées sur le patient

Présentation des situations cliniques rencontrées pendant le stage.

Recommandations pédagogiques

De nombreux contacts avec le maître de stage sont préconisés afin de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, de prendre du recul par rapport au suivi thérapeutique, d'explicitier des situations particulières, de participer à des activités de soins sous supervision directe, de livrer ses questionnements et ses doutes et de se situer dans un environnement professionnel.

Les situations cliniques vécues en stage et les questionnements qu'elles suscitent doivent pouvoir être exposés et travaillés en petits groupes.

Il appartient au maître de stage et à l'étudiant de préparer la participation aux soins en amont et d'échanger une fois les activités effectuées.

Une évaluation à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est formative et normative.

Un rapport de stage est demandé à l'étudiant.

Une évaluation transversale avec les UE en pré-requis peut être envisagée.

Critères et modalités d'évaluation

- Capacités d'observation, d'analyse, de positionnement et de synthèse.

Intervenants

Formateurs en orthophonie

Professionnels

Unité d'Enseignement N° 6.6 : Stage clinique 2**Semestre : 7****Compétences : N°1-2-3-4-8****Nombre d'heures : 90
ou 22 demi-journées****TD : 4****TPE: 30****Nombre ECTS : 3****Pré-requis**

UE Stages précédentes

Objectifs

Ce stage clinique est une poursuite de l'expérience de soins.

- Adapter les connaissances théoriques à la pratique
- Réfléchir à l'autonomie et au positionnement en tant que soignant
- Travailler sur la qualité du contact et de la relation avec les patients, les aidants naturels et les professionnels de santé
- Approfondir des savoir-faire et des savoir-être
- Développer les compétences permettant l'évaluation du patient, la pose du diagnostic et la planification d'un projet thérapeutique
- Apprendre à s'appuyer sur le partenariat interprofessionnel
- Approfondir son questionnement éthique et son sens du soin
- Construire son identité professionnelle

Les objectifs spécifiques du stage doivent être choisis sur la grille d'évaluation en début de stage.

Éléments de contenu

La posture de l'étudiant est celle de l'intervention avec supervision directe et de la mise en pratique clinique des connaissances théoriques.

- Présence pendant l'intervention orthophonique et les évaluations
- Présence aux diverses rencontres et réunions centrées sur le patient
- Manipulation et analyse du matériel
- Consultation et analyse des dossiers
- Préparation d'activités cliniques
- Élaboration de matériel selon les besoins du patient

Les activités réalisées sont en lien avec les compétences à acquérir concernant le bilan, l'évaluation et la pose du diagnostic orthophonique.

Le maître de stage est libre de choisir les activités qu'il veut confier à l'étudiant sous supervision directe.

Il appartient au maître de stage et à l'étudiant de préparer cette participation en amont et d'échanger une fois les activités effectuées.

Recommandations pédagogiques

De nombreux contacts avec le maître de stage et le responsable de la formation clinique sont préconisés afin de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, de prendre du recul par rapport au suivi thérapeutique, d'explicitier des situations particulières, de livrer ses questionnements et ses doutes et de se situer dans un environnement professionnel, tout en conservant l'axe majeur de travail sur l'évaluation et la pose du diagnostic orthophonique.
Les situations cliniques vécues en stage et les questionnements qu'elles suscitent doivent pouvoir être exposés et travaillés en petits groupes.
La supervision est de type direct.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est formative et normative.
Un rapport de stage est demandé à l'étudiant.
Une évaluation transversale avec les UE en prérequis peut être envisagée.

Critères d'évaluation

- Capacités d'observation, d'analyse, de positionnement et de synthèse

Intervenants

Formateurs en orthophonie
Professionnels

Unité d'Enseignement N° 6.7 : Stage clinique 3

Semestre : 8

Compétences: N°1-2-3-4-7-8-9-10

**Nombre d'heures : 300
ou 75 demi-journées**

TD : 8

TPE : 60

Nombre ECTS : 6

Pré-requis

UE Stages précédentes

Objectifs

- Assurer l'application clinique des connaissances théoriques
- Acquérir une expérience de soins
- Se positionner en tant que soignant et construire son identité professionnelle
- Développer des savoir-faire et des savoir-être
- Maîtriser les étapes de l'évaluation à l'application du projet thérapeutique
- Savoir suivre le parcours de soins de son patient au sein d'une équipe pluridisciplinaire

Les objectifs spécifiques du stage doivent être choisis sur la grille d'évaluation en début de stage.

Éléments de contenu

La posture de l'étudiant est **une posture pré-professionnelle sous la supervision du maître de stage. Cette supervision vise l'acquisition progressive de l'autonomie de l'étudiant dans sa pratique clinique.**

- Présence et participation aux évaluations et aux interventions orthophoniques
- Choix du matériel, des outils et des modalités
- Préparation d'activités cliniques et de séances de soins
- Consultation et analyse des dossiers

Les activités réalisées sont en cohérence avec les compétences à acquérir concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet thérapeutique

Recommandations pédagogiques

De nombreux contacts avec le maître de stage sont préconisés afin de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, de prendre du recul par rapport au suivi thérapeutique, d'expliciter des situations particulières, de livrer ses questionnements et ses doutes et de se situer dans un environnement professionnel.

Des temps de séance sous supervision indirecte sont préconisés afin de permettre une pratique clinique suffisamment intensive pour parvenir à l'autonomie et permettre de consolider l'identité professionnelle et la prise de responsabilité clinique.

Les situations cliniques rencontrées en stage peuvent faire l'objet d'un travail d'analyse en groupe pendant les travaux dirigés.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est formative et normative. Un rapport de stage est demandé à l'étudiant. Une évaluation transversale avec les UE en pré-requis peut être envisagée.

Critères et modalités d'évaluation

Capacités d'observation, d'analyse, de positionnement et de synthèse

Intervenants

Formateurs en orthophonie
Professionnels

Unité d'Enseignement 6.8 : Stage clinique 4

Semestre : 9 et 10

Compétences : N°1-2-3-4-7-8-9-10

**Nombre d'heures : 750
ou 188 demi-journées**

TD : 16

TPE : 120

Nombre ECTS : 13

Pré-requis

UE Stages précédentes

Objectifs

La posture de l'étudiant est une posture professionnelle sous supervision du maître de stage. Cette supervision vise l'acquisition progressive de l'autonomie de l'étudiant dans sa pratique clinique.

Permettre à l'étudiant de se confronter à la pratique clinique de l'orthophonie en autonomie et de la maîtriser :

- Autonomie professionnelle, décision, planification, positionnement, bilan, évaluation et diagnostic
- Élaboration d'un projet thérapeutique et mise en œuvre
- Tenue d'un dossier de soins, relations interprofessionnelles, partenariat et collaboration
- Respect des obligations et procédures institutionnelles
- Respect des règles éthiques et déontologiques

Éléments de contenu

L'étudiant intègre un service ou un cabinet libéral où il devra tenir une place de soignant sous la supervision de son maître de stage.

Il a accès aux dossiers et sera affecté au suivi d'un ou de plusieurs patients.

Recommandations pédagogiques

De nombreux contacts avec le maître de stage sont préconisés.

La pratique clinique doit pouvoir se faire en autonomie avec de nombreux retours et des séances d'étayage.

Les situations cliniques vécues en stage et les questionnements qu'elles suscitent doivent pouvoir être exposés et travaillés en petits groupes.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est formative et normative.

Un rapport de stage est demandé à l'étudiant.

Une évaluation transversale avec les UE en prérequis peut être envisagée.

Critères d'évaluation

Positionnement et autonomie professionnelle

Intervenants

Formateurs en orthophonie

Professionnels

Unité d'Enseignement N° 6.9 : Stage de sensibilisation à la recherche		
Semestre : 7		Compétence : N°8
Nombre d'heures : 120 ou 30 demi-journées	TD : 8	TPE : 90
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 7.1 Notions introductives en recherche		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser l'étudiant au contexte de la recherche scientifique- Participer à des activités de recherche- S'initier à l'élaboration et à la présentation de travaux scientifiques- Comprendre les apports des résultats de la recherche dans le cadre de sa pratique professionnelle		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Découverte d'un laboratoire, projet de recherche, appel d'offres- Découverte d'outils techniques et de méthodologies- Séminaires, réunions et dynamique de groupe- Participation aux activités du laboratoire		
Recommandations pédagogiques Ce stage sera effectué au sein de structures de recherche associées à l'université de rattachement de l'étudiant. Le stage peut se répartir sur l'ensemble du semestre.	Modalités d'évaluation Évaluation du stage : grille, validation et rapport de stage	
Maître de stage Professionnel ayant une activité de recherche reconnue		

Unité d'Enseignement N°7.1. : Bibliographie et documentation		
Semestre : 3 à 6		Compétence : N°8
Nombre d'heures CM : 6	TD : 15	TPE: 60
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis UE 8.7 C2i niveau 1 Connaissance du service de documentation		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Savoir utiliser les outils d'un service de documentation- Savoir faire une recherche bibliographique et savoir la présenter- Savoir utiliser une feuille de style		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Connaissance du fonctionnement des principales bases de données- Maîtrise d'un logiciel de références bibliographiques- Connaissance des différentes règles de rédaction des références bibliographiques		
Recommandations pédagogiques Travail en groupe	Modalités d'évaluation Contrôle continu	
Intervenants Universitaires Documentalistes		

Unité d'Enseignement N°7.2 : Statistiques 1

Semestre : 3

Compétence : N°7

Nombre d'heures CM : 15

TD : 20

TPE : 50

Nombre ECTS : 3

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Appréhender les outils (méthodes et logiciels) statistiques nécessaires à la compréhension des résultats de la recherche
- Connaître les éléments de psychométrie et de métrologie
- Savoir interpréter et exploiter les données statistiques issues des analyses

Éléments de contenu

- Connaître et utiliser les méthodes de la statistique appliquée à différents types d'analyses et d'études
- Éléments de statistiques descriptives
- Utilisation pratique de tests statistiques
- Principe des tests : hypothèses et choix des tests
- Connaissance des statistiques spécifiques à la psychométrie

Recommandations pédagogiques

Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de :

- connaître et relier les enjeux de la recherche en orthophonie à des cadres scientifiques internationaux
- initier une démarche scientifique argumentée
- relier l'analyse des données au traitement statistique

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Critères d'évaluation

Compréhension des concepts et assimilation des connaissances

Intervenants

Universitaires des disciplines concernées
Formateurs en orthophonie

Unité d'Enseignement N°7.3 : Statistiques 2		
Semestre : 9		Compétence : N°7
Nombre d'heures CM : 10	TD : 30	TPE : 50
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis UE 7.2 Statistiques 1		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Appréhender les outils (méthodes et logiciels) statistiques nécessaires à la compréhension des résultats de la recherche- Savoir interpréter et exploiter les données statistiques issues des analyses		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Utilisation pratique de tests statistiques- Principe des tests : hypothèses et choix des tests		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant de : <ul style="list-style-type: none">- connaître et relier les enjeux de la recherche en orthophonie à des cadres scientifiques internationaux- initier une démarche scientifique argumentée- relier l'analyse des données au traitement statistique	Modalités d'évaluation Contrôle continu Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie		

Unité d'Enseignement N° 7-4 : Méthodologie d'analyse d'articles		
Semestre : 5 à 7		Compétence N° 8
Nombre d'heures CM : 15	TD : 20	TPE : 40
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Comprendre les enjeux d'une revue de littérature sur un sujet- Comprendre les liens existant entre théorie, clinique et recherche- Apprendre à construire un recueil de données dans le cadre d'une démarche scientifique- Intégrer les liens entre dimension clinique et éthique dans un projet de recherche- Créer un lexique thématique en langue anglaise		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Analyse d'articles dans différents domaines (sciences biologiques, médicales, humaines et sociales :<ul style="list-style-type: none">- Protocoles- Méthodes- Lien entre hypothèses et raisonnement- Analyse des résultats		
Recommandations pédagogiques Les analyses doivent faire l'objet d'exposés oraux. Cet enseignement pourra être mobilisé pour l'UE 7.5 Méthodologie du mémoire.	Modalités d'évaluation Contrôle continu	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs		

Unité d'Enseignement N°7.5 : Mémoire**Semestres : 8, 9 et 10****Compétence : N°8****Nombre d'heures CM : 10****TD : 60****TPE : 500****Nombre ECTS : 22****Pré-requis**

UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'articles

UE 8.4 à 8.6 Langues

Objectifs

- Acquérir des pré-requis nécessaires à la démarche scientifique
- Comprendre et expliciter les liens entre théorie, méthodologie et différents types de recherche
- Élaborer une problématique
- Etablir une méthodologie pour la problématique
- Élaborer et soutenir le mémoire

Éléments de contenu

- Présentation de la charte des mémoires
- Méthodologie de la démarche scientifique
- Types d'études et de protocoles
- L'environnement réglementaire des études de recherche clinique
- Analyse d'études et d'articles en lien avec le mémoire
- Choix de la méthodologie
- Ecrits et supports complémentaires
- Respect des normes de production d'un document scientifique
- Restitution des travaux à des partenaires et valorisation des résultats

Recommandations pédagogiques

Un suivi personnalisé sera dispensé à chaque étudiant par son directeur de mémoire.

- Le mémoire peut être un mémoire de recherche

Modalités d'évaluation

Soutenance du mémoire

Critères d'évaluation

Respect des consignes relatives à l'élaboration du mémoire et qualité du travail et de la présentation

Intervenants

Universitaires des disciplines concernées

Formateurs en orthophonie

Unité d'Enseignement 8.1 : Infectiologie et hygiène**Semestre : 9****Compétence : 9****CM : 15****TD : 5****TPE : 10****Nombre ECTS : 1****Pré-requis**

Aucun

Objectifs

- Décrire les mécanismes d'action et de transmission des agents infectieux
- Décrire les signes, les risques et les complications des pathologies infectieuses étudiées
- Identifier les règles d'hygiène et leurs conditions de mise en œuvre par les orthophonistes et en argumenter l'usage
- Identifier les enjeux de la sécurité dans les soins
- Agir de manière adaptée face à une situation présentant des caractéristiques de risque avéré ou potentiel

Éléments de contenu

- Les agents infectieux :
 - Les bactéries, virus, champignons, parasites et agents transmissibles non conventionnels
 - L'écologie microbienne
 - Les mécanismes d'action et de transmission des agents infectieux sur l'organisme humain : la relation hôte/agent infectieux, les modes de transmission, les conditions du pouvoir pathogène, les facteurs de sensibilité et la notion de résistance
- Moyens de défense de l'organisme :
 - Barrières cutané-muqueuses et réaction inflammatoire
 - L'action du système immunitaire
- Les infections iatrogènes :
 - Nature des infections et modes de prévention
- Les règles d'hygiène :
 - Hygiène hospitalière et en cabinet, hygiène des mains, habillage professionnel, hygiène des instruments, circuits propres et sales dans les établissements de soins, en cabinet ...
- Les moyens de lutte contre l'infection :
 - La chaîne d'asepsie
 - Précautions standards, précautions complémentaires et isolement protecteur
 - Protocoles d'hygiène et gestion des déchets
 - Règles de fonctionnement à domicile ou en collectivité
 - La prévention primaire des infections : immunité, sérums, vaccins et comportements adéquats
 - Le traitement des infections : isolement hospitalier, éviction scolaire, antibiotiques, antifongiques, antiparasitaires et anti-inflammatoires éventuels
 - Accidents d'exposition au sang (AES) et aux liquides biologiques

<p>Recommandations pédagogiques Cet enseignement vise à relier les connaissances scientifiques sur l'infectiologie aux mesures pratiques d'hygiène lors des soins.</p>	<p>Modalités d'évaluation Épreuves écrites et / ou orales</p> <p>Critères d'évaluation Identification des enjeux liés à l'hygiène</p>
<p>Intervenants</p> <p><i>Formateurs en orthophonie et professionnels</i></p>	

Unité d'Enseignement 8.2 : Formation aux gestes et soins d'urgence		
Semestre : 10		Compétence : 3
CM : 5	TD : 20	TPE : 5
Nombre ECTS : 1		
Pré-requis		
Aucun		
<p>Objectifs Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence médicale et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives et en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.</p>		
<p>Éléments de contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise en charge des urgences vitales permettant : <ul style="list-style-type: none"> - D'identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (chariot d'urgence, matériel embarqué...) en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques - De mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux - D'appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence. - La prise en charge des urgences potentielles permettant : <ul style="list-style-type: none"> - D'utiliser le matériel d'immobilisation adapté à un traumatisme - D'enlever un casque intégral - D'effectuer un relevage et un brancardage - De faire face à un accouchement inopiné - D'appliquer les règles de protection face à un risque infectieux - Enseignement relatif aux risques collectifs permettant : <ul style="list-style-type: none"> - De participer à la mise en œuvre des plans sanitaires - De s'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et des plans blancs - D'identifier son rôle en cas d'activation des annexes NRBC (nucléaire, radiologique, biologique, chimique), de se protéger par la tenue adaptée prévue 		
<p>Recommandations pédagogiques En fonction de la réglementation en vigueur</p>		<p>Modalités d'évaluation</p> <p style="text-align: center;">Critères d'évaluation</p> <p>En fonction de la réglementation en vigueur</p>
<p>Intervenants</p> <p>Formateurs</p>		

Unité d'enseignement N° 8.3 : Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels		
Semestre : 8		Compétences : N° 3-4-10
CM : 6	TD : 20	TP : 10
Nombre ECTS : 1		
Pré-requis Aucun		
<p>Objectifs</p> <p>En lien avec la mission de l'orthophoniste et celle des différents acteurs intervenant auprès des patients, acquérir les méthodes de communication permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'identifier les éléments permettant de communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins. - D'établir une communication axée sur le patient - D'identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus de soin, de conflit et d'agressivité - D'annonce du diagnostic - De définir les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention orthophonique en tenant compte du niveau de compréhension de l'interlocuteur, par le biais de la prise de décisions partagées et d'interactions fondées sur l'éthique et l'empathie - D'apprendre à reconnaître ses émotions pour les utiliser avec une distance professionnelle - De discerner quelle information doit être délivrée au patient, à son entourage, aux collègues et aux autres professionnels - D'utiliser les technologies de l'information - D'instaurer et maintenir une communication verbale ou non verbale en tenant compte de leurs déficiences dans la relation - De rechercher le consentement du patient - D'orienter vers d'autres professionnels afin de veiller à la continuité des soins - De transmettre l'information pertinente aux différents acteurs par des moyens adaptés dans le respect de la continuité des soins et avec une terminologie adaptée - De mener une démarche d'éducation thérapeutique et éventuellement interprofessionnelle 		
<p style="text-align: center;">Éléments de contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication avec le patient et les différents acteurs : <ul style="list-style-type: none"> - Informations pertinentes à transmettre au patient et/ou à l'entourage, aux différents interlocuteurs dans le cadre de la pluridisciplinarité pour veiller à la continuité des soins et à la coordination entre professionnels. - Aspects juridiques concernant la communication interprofessionnelle (courrier crypté, DMP, télémédecine...). - Élaboration et rédaction de documents de synthèse et transmission des données. - Élaboration de documents accompagnant les demandes de compensation, d'aide matérielle et financière ou de situations particulières (familiales, sociales...). - Participation à la formalisation de projets de réinsertion, de projets scolaires et/ou socioprofessionnels en fonction de l'atteinte et/ou du degré de handicap visuel du patient et de ses projets personnels. 		
<p style="text-align: center;">Recommandations pédagogiques</p> <p>Les TD devront permettre à l'étudiant d'élaborer des documents de synthèse et de communication en s'appuyant sur des situations rencontrées en stage.</p> <p>Cet enseignement peut s'appuyer sur des jeux de rôle,</p>	<p style="text-align: center;">Modalités d'évaluation</p> <p>Contrôle continu sur les TD</p> <p style="text-align: center;">Critères d'évaluation</p> <p>Qualité des échanges</p>	

Unité d'enseignement N° 8.3 : Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels

des vignettes audiovisuelles...	
---------------------------------	--

Intervenants

Orthophonistes
Professionnels

Unité d'Enseignement N° 8.4 : Langues 1

Semestre : 1

Compétence : 7

Nombre d'heures CM : 0

TD : 30

TPE : 20

Nombre ECTS : 2

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Acquérir une compréhension courante de la langue

Éléments de contenu

- Langue générale
- Vocabulaire
- Révisions grammaticales

Recommandations pédagogiques

L'enseignement pourra se baser sur l'étude de documents audio et vidéo.

Modalités d'évaluation

Participation
Épreuves écrites et/ou orales

Intervenants

Enseignants de langue étrangère

Unité d'Enseignement N° 8.5 : Langues 2		
Semestre : 3		Compétence : 7
Nombre d'heures CM : 0	TD : 30	TPE : 20
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis UE 8.4 Langues 1		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Acquérir une compréhension courante et une capacité à converser de manière fluide		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Langue générale		
Recommandations pédagogiques L'enseignement pourra se baser sur l'étude de documents audio et vidéo.	Modalités d'évaluation Participation Épreuves écrites et/ou orales	
Intervenants Enseignants de langue étrangère		

Unité d'Enseignement N° 8.6 : Langues 3

Semestre : 6

Compétence : 7

Nombre d'heures CM : 0

TD : 30

TPE : 20

Nombre ECTS : 2

Pré-requis

UE 8.5 Langues 2

Objectifs

- Développer la compréhension courante en langue générale et spécifique à l'orthophonie
- Développer la capacité à converser de manière fluide en langue générale et spécifique à l'orthophonie

Éléments de contenu

- Langue générale
- Vocabulaire spécifique à l'orthophonie

Recommandations pédagogiques

L'enseignement pourra se baser sur l'étude de documents audio et vidéo, ainsi que sur des lectures d'articles scientifiques.

Modalités d'évaluation

Participation
Épreuves écrites et/ou orales

Intervenants

Enseignants de langue étrangère

Unité d'Enseignement N° 8.7 : C2i® niveau 1		
Semestre : 1		Compétence : 7
Nombre d'heures CM : 0	TD : 20	TPE : 20
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis Aucun		
Objectifs Le certificat informatique et internet C2i® a pour but de développer, renforcer, valider et attester les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.		
Éléments de contenu L'enseignement est conforme au référentiel national du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur : C2i® niveau 1 présenté à l'annexe I de <i>la circulaire n° 2011-0012 du 9 juin 2011</i> .		
Intervenants Formateurs		

Unité d'Enseignement N° 8.8 : C2i® niveau 2 métiers de la santé		
Semestre : 2		Compétence : 7
Nombre d'heures CM : 0	TD : 20	TPE : 20
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis C2i® niveau 1		
Objectifs - Maîtriser le système et le traitement de l'information de santé		
Éléments de contenu L'enseignement est conforme au référentiel national du certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur : C2i® niveau 2 « métiers de la santé », présenté à l'annexe II de <i>la circulaire n° 2011-0012 du 9 juin 2011</i> .		
Intervenants Formateurs		

Unité d'Enseignement N° 9.1 : Concepts et savoirs de base en santé publique		
Semestre : 2		Compétences : N°7-8-9-10
Nombre d'heures : 20	TD : 5	TPE : 60
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis UE 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître et identifier l'organisation de la politique de santé et de l'offre de soins- S'approprier les concepts en santé publique et en santé communautaire- Utiliser les méthodes et les outils en santé publique, notamment statistiques- Définir les grands principes de l'économie de la santé en France, en Europe et dans le monde- Identifier, comprendre et expliciter les modalités de financement des soins en France- Identifier les règles de financement des soins orthophoniques dans les établissements et le secteur libéral		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Santé publique<ul style="list-style-type: none">- Les concepts, la démarche et les outils en santé publique et en santé communautaire- L'organisation de la politique de santé publique en France : structures, planification nationale, régionale, territoriale et actions prioritaires- La santé en Europe et dans le monde- L'organisation de la veille sanitaire- Les filières et les réseaux de soins- L'organisation de l'offre publique et privée et des systèmes de soins, dont la sectorisation psychiatrique- Les outils en démographie et épidémiologie- Economie de la santé<ul style="list-style-type: none">- Le budget de la santé, les dépenses nationales et la maîtrise des coûts- Le budget et le financement des structures de santé et de soins, des professionnels de santé, organismes payeurs et financeurs- Le financement, le remboursement des soins orthophoniques		
Recommandations pédagogiques Ces connaissances doivent sensibiliser l'étudiant à son rôle d'acteur de la santé, et à se situer dans un environnement organisé de l'offre de soins en France.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°9.2 : Intervention et promotion de la santé		
Semestre : 3		Compétences : N° 5-8-10-11
Nombre d'heures CM : 30	TD : 10	TPE : 60
Nombre ECTS : 3		
Pré-requis UE 9.1 Concepts et savoirs de base en santé publique		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Acquérir des connaissances et des savoir-faire pour la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé- Se situer en tant qu'acteur dans le système de santé- Identifier les principes de validation scientifique reconnus en tant que fondements de la pratique clinique		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- L'éducation pour la santé : concepts, processus éducatifs, stratégies en éducation pour la santé, communication et éthique- Les différents niveaux de prévention et leur organisation- Le dépistage en santé publique : place du dépistage dans les stratégies d'intervention, différentes méthodes de mise en œuvre, évaluation des programmes et des pratiques- Les concepts d'éducation thérapeutique : démarche éducative, contexte d'organisation et particularités de la maladie chronique- Le rôle de l'orthophoniste dans la promotion de la santé- Principes de validation scientifique : médecine fondée sur les preuves et SMR (service médical rendu)		
Recommandations pédagogiques Les enseignements dirigés devront se faire à partir d'articles et de données ayant trait à l'orthophonie.	Modalités d'évaluation Épreuves écrites et/ou orales	Critères d'évaluation Compréhension des concepts et assimilation des connaissances
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N°9.3 : Ethique et déontologie**Semestre : 4****Compétences : N°2-4-7****Nombre d'heures CM : 20****TD : 20****TPE : 50****Nombre ECTS : 3****Pré-requis**

UE 9.2 Intervention et promotion de la santé

Objectifs

- Acquérir des connaissances afin de développer une réflexion et un comportement éthiques dans sa pratique
- Maîtriser les règles déontologiques en santé et en orthophonie
- Appréhender certaines situations difficiles en tant que soignant

Éléments de contenu

- Ethique et déontologie
 - Les concepts de base en éthique de la santé et en bioéthique
 - Citoyenneté, éthique et politique
 - Les règles déontologiques en santé et en orthophonie
 - La démarche d'analyse d'une question éthique en équipe pluriprofessionnelle
- Droits du patient
 - La place de la personne malade et des proches dans le soin
 - La personne handicapée
 - Soins palliatifs et fin de vie

Recommandations pédagogiques

Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant d'appréhender d'une part la complexité et l'unicité de tout être humain et d'autre part l'impact des choix de société sur l'évolution du système de santé.

Cet enseignement devra permettre à l'étudiant de se préparer aux situations difficiles qu'il rencontrera dans son exercice professionnel.

Modalités d'évaluation

Épreuves écrites et/ou orales

Critères d'évaluation

Compréhension des concepts et assimilation des connaissances

Intervenants

Universitaires des disciplines concernées

Formateurs en orthophonie

Professionnels

Unité d'Enseignement N°10 : Évaluation des pratiques professionnelles		
Semestre : 10		Compétences : N°5 -7- 8 -10
Nombre d'heures CM : 5	TD : 10	TPE : 60
Nombre ECTS : 1		
Pré-requis UE 4.3 Démarche clinique et intervention en orthophonie		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Connaître et savoir évaluer la qualité des soins en orthophonie dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou d'une évaluation- Appliquer les recommandations professionnelles actualisées dans les activités cliniques- Élaborer des critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles- Ajuster le programme d'intervention orthophonique en tenant compte des interactions des différents intervenants auprès du patient et savoir présenter les objectifs d'intervention à court, moyen et long terme		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- La réglementation en vigueur relative à l'évaluation des pratiques professionnelles- Les dispositifs d'évaluation des méthodes qualitatives et quantitatives- L'amélioration de la qualité des soins conduite à différents niveaux : le système de santé publique, l'organisation des soins en réseau entre différents professionnels et la pratique clinique		
Recommandations pédagogiques Cet enseignement doit permettre à l'étudiant, sous la forme d'un exposé : <ul style="list-style-type: none">- d'appréhender l'analyse des différentes interventions auprès des patients- de partager ses questionnements professionnels avec ses pairs ou d'autres professionnels- d'élaborer sa pratique clinique et d'en rendre compte à partir d'études cliniques	Modalités d'évaluation <ul style="list-style-type: none">- Exposés	
Intervenants Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N° 11: Séminaires professionnels		
Semestre : 9 et 10		Compétences : toutes les compétences
Nombre d'heures CM : 0	TD : 60	TPE : 20
Nombre ECTS : 2		
Pré-requis 5 Pratiques professionnelles 6 Formation à la pratique clinique 7 Recherche en Orthophonie		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Approfondir certains aspects des connaissances et compétences acquises- Sensibiliser à des perspectives en lien avec l'orthophonie		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- Présentation de travaux sur un thème déterminé- Journées thématiques d'approfondissement (clinique, recherche)- Participation à des colloques thématiques		
Recommandations pédagogiques L'étudiant pourra faire le lien entre les connaissances cliniques qu'il acquiert en stage et les études présentées en séminaire.	Modalités d'évaluation <ul style="list-style-type: none">- Participation obligatoire aux séminaires choisis- Synthèse d'une des présentations	
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		

Unité d'Enseignement N° 12 : Optionnelles		
Semestre : 7-8-9-10		Compétences :
Nombre d'heures CM : 60	TD : 60	TPE : 60
Nombre ECTS : 12		
Pré-requis Aucun		
Objectifs <ul style="list-style-type: none">- Développer un parcours personnalisé		
Éléments de contenu <ul style="list-style-type: none">- L'étudiant pourra choisir des UE librement au sein de la structure dispensant la formation.- Un parcours recherche sera proposé.		
Intervenants Universitaires des disciplines concernées Formateurs en orthophonie Professionnels		